



CABINET Etude et Gestion des Projets (EGP) Consulting

**RAPPORT D'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DANS LES FORETS
CLASSEES DE DUEKOUE ET DE SCIO A
L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE**

Projet PD 419/06 REV3 (F)-EXT.-TICAD 5 - REV.1
**« Réhabilitation et restauration des forêts dégradées en Côte d'Ivoire avec l'implication des
communautés locales (réfugiés, personnes déplacées internes
et populations locales) »**

2015



Résumé

La Société de Développement des Forêts (SODEFOR) a bénéficié du projet *PD 419/06 Rev3 (F)-EXT.-TICAD 5 - Rev.1 : Réhabilitation et restauration des forêts dégradées en Côte d'Ivoire avec l'implication des communautés locales (réfugiés, personnes déplacées internes et populations locales)* financé par le Japon pour la restauration de 2000 ha des forêts classées de Duekoué et de Scio, dévastées par les exploitants agricoles qui s'y sont installés.

Cette étude socio-économique est menée, en vue de répondre à un certain nombre d'interrogations. Ces questions concernent (i) l'état des lieux de la forêt ; (ii) les personnes qui y vivent (iii) les activités menées (iv) les besoins réels des populations (vii) les raisons pour lesquelles elles s'infiltrèrent dans les forêts de façon illégale.

L'étude, sous-tendue par une méthodologie basée sur la recherche documentaire, les enquêtes et consultations des acteurs, a adopté les conclusions suivantes :

La forêt de Duekoué, créée par arrêté n°1892Ab du 11 octobre 1929 et celle de Scio par arrêté n° 2877/SE/F du 12 avril 1954 sont infiltrés depuis 1968 pour celle de Duekoué et 1975 pour celle de Scio. Ces infiltrés clandestins venus en grand nombre à partir des années 90 ont développé des exploitations qui leur permettent de gagner leur vie sur des terres qui leur ont été vendues soit par certaines populations riveraines, soit par des réseaux constitués pour la vente de portions de terre en forêt classée ou même par certains agents véreux de la SODEFOR à l'insu des autorités. Les plus importantes exploitations sont le cacao, le café et l'hévéa qu'ils cultivent avec leurs nombreuses familles. Ces exploitants en majeure partie sans aucun niveau intellectuel ont pour la plupart un âge avancé et n'entendent pas abandonner ce qu'ils ont acquis durant de longues années. Parlant d'agroforesterie et de création de forêts communautaires, ils ne sont nullement intéressés car ils ont le sentiment qu'à travers ces méthodes, l'on veut les déposséder de leurs plantations.

Dans l'entendement de ces exploitants, les forêts classées où ils ont désormais élu domicile sont devenues leurs propriétés. Par ailleurs, pour l'amélioration de leur condition de vie, ils demandent à l'état le déclassement de ces forêts et la création d'infrastructures de développement.

Pour l'atteinte des objectifs de restauration des forêts classées, l'étude a fait des recommandations allant dans le sens de l'abandon des projets d'agroforesterie au bénéfice des exploitants qui n'acceptent pas cette méthode; la mise en place d'actions vigoureuses pouvant dissuader les exploitants dans leur quête de propriété des forêts classées ; le suivi des actions menées à travers la mise en place de patrouilles militarisées pour la surveillance des forêts classées.

Table des matières

INTRODUCTION	7
I- PRESENTATION DU PROJET	9
1- Contexte du projet	9
2- Objectifs du projet.....	9
3- Zone cible du projet.....	9
3.1- Zone 1 : Forêt classée de Duékoué	10
a- Présentation de la forêt classée de Duékoué.....	10
b- Attributions légales	11
3.2- Zone 2 : Forêt classée de Scio	12
a- Présentation de la forêt classée de Scio.....	12
b- Attributions légales	12
II- OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	14
1- Objectif global.....	14
III- METHODOLOGIE.....	15
1- COLLECTE DES DONNEES.....	15
3- LIMITES DE L'ETUDE ET DIFFICULTES RENCONTREES	18
a- Limites de l'étude	18
IV- RESULTATS ET COMMENTAIRES.....	18
V. PRINCIPALES LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	41
1- PRINCIPALES LEÇONS APPRISES	41
VI. CONCLUSION	44
ANNEXE 1 : TDR de l'étude socio-économique	46
ANNEXE 2 : Questionnaire individuel	49



LISTE DES TABLEAUX

N°	Titres	Pages
Tableau 1 :	Villages retenus pour l'enquête.....	16
Tableau 2 :	Années d'installation classées par décennie FC de Dukoué.....	18
Tableau 3 :	Années d'installation classées par décennie FC de Scio.....	18
Tableau 4 :	Statut forêt classée de Duékoué.....	19
Tableau 5 :	Statut forêt classée de Scio.....	19
Tableau 6 :	Age moyen FC de Duekoué.....	19
Tableau 7 :	Age moyen FC de Scio.....	19
Tableau 8 :	Classe d'âge FC de Duekoué.....	19
Tableau 9 :	Classe d'âge FC de Scio.....	19
Tableau 10 :	Localisation des exploitations FC Duékoué.....	20
Tableau 11 :	Localisation des exploitations FC Scio.....	20
Tableau 12 :	Niveau d'instruction FC de Duekoué.....	21
Tableau 13 :	Niveau d'instruction FC de Scio.....	21
Tableau 14 :	Activités économiques FC de Duekoué.....	22
Tableau 15 :	Activités économiques FC de Scio.....	22
Tableau 16 :	Revenu moyen mensuel FC de Duekoué.....	23
Tableau 17 :	Revenu moyen mensuel FC Scio.....	23
Tableau 18 :	Type de logement dans la FC de Duekoué.....	24
Tableau 19 :	Type de logement dans la FC de Scio.....	24
Tableau 20 :	Statut d'occupation des logements FC de Duekoué.....	25
Tableau 21 :	Statut d'occupation des logements FC de Scio.....	25
Tableau 22 :	Mode d'éclairage du bâtiment FC de Duekoué.....	26
Tableau 23 :	Mode d'éclairage du bâtiment FC de Scio.....	26
Tableau 24 :	Statut d'occupation lié au foncier FC de Duekoué.....	27
Tableau 25 :	Statut d'occupation lié au foncier FC de Scio.....	27
Tableau 26 :	Production cultures vivrières FC de Duekoué.....	28
Tableau 27 :	Production cultures vivrières FC de Scio.....	28
Tableau 28 :	Production cultures de rentes FC de Duekoué.....	29
Tableau 29 :	Production cultures de rentes FC de Scio.....	29
Tableau 30 :	Superficies moyennes des cultures vivrières FC de Duekoué.....	30
Tableau 31 :	Superficies moyennes des cultures vivrières FC Scio.....	30
Tableau 32 :	Superficies moyennes des cultures de rentes FC de Duekoué.....	30
Tableau 33 :	Superficies moyennes des cultures de rentes FC Scio.....	30
Tableau 34 :	Problèmes liés à la production agricole FC de Duekoué.....	31
Tableau 35 :	Problèmes liés à la production agricole FC de Scio.....	31
Tableau 36 :	Composition de la main-d'œuvre FC de Duekoué.....	33
Tableau 37 :	Composition de la main-d'œuvre FC de Scio.....	33
Tableau 38 :	Système de commercialisation FC de Duekoué.....	34
Tableau 39 :	Système de commercialisation FC de Scio.....	34
Tableau 40 :	Changements d'activités FC de Duekoué.....	35
Tableau 41 :	Changements d'activités FC de Scio.....	35
Tableau 42 :	Connaissance et adoption de l'agroforesterie FC de Duekoué.....	35
Tableau 43 :	Connaissance et adoption de l'agroforesterie FC de Scio.....	36
Tableau 44 :	Existence et création de forêts communautaires FC de Duekoué.....	36
Tableau 45 :	Existence et création de forêts communautaires FC de Scio.....	37
Tableau 46 :	Vie associative FC de Duekoué.....	37
Tableau 47 :	Vie associative FC de Scio.....	38
Tableau 48 :	Développement et améliorations des conditions de vie FC Duékoué.....	38
Tableau 49 :	Développement et amélioration des conditions de vie FC Scio.....	39

LISTE DES FIGURES

N°	Titres	Pages
Figure 1 :	Années d'installation FC de Duekoué.....	18
Figure 2 :	Années d'installation FC de Scio.....	18
Figure 3 :	Statut des exploitants des chefs d'exploitation FC Duékoué.....	19
Figure 4 :	Statut des exploitants des chefs d'exploitation FC Scio.....	19
Figure 5 :	Age des exploitants FC de Duekoué.....	20
Figure 6 :	Age des exploitants FC de Scio.....	20
Figure 7 :	Localisation des exploitations FC de Duekoué.....	21
Figure 8 :	Localisation des exploitations FC de Scio.....	21
Figure 9 :	Niveau d'instruction des exploitants FC de Duekoué.....	22
Figure 10 :	Niveau d'instruction des exploitants FC de Scio.....	22
Figure 11 :	Activités économiques FC de Duekoué.....	23
Figure 12 :	Activités économiques FC de Scio.....	23
Figure 13 :	Revenu moyen mensuel des exploitants FC de Duekoué.....	24
Figure 14 :	Revenu moyen mensuel des exploitants FC de Scio.....	24
Figure 15 :	Type de logement FC de Duekoué.....	25
Figure 16 :	Type de logement FC de Scio.....	25
Figure 17 :	Statut d'occupation des logements FC de Duekoué.....	26
Figure 18 :	Statut d'occupation des logements FC de Scio.....	26
Figure 19 :	Mode d'éclairage des bâtiments FC de Duekoué.....	26
Figure 20 :	Mode d'éclairage des bâtiments FC de Scio.....	26
Figure 21 :	Statut d'occupation lié au foncier FC de Duekoué.....	27
Figure 22 :	Statut d'occupation lié au foncier FC de Scio.....	27
Figure 23 :	Productions de cultures vivrières 2012 et 2013 FC de Duekoué.....	28
Figure 24 :	Productions de cultures vivrières 2012 et 2013 FC de Scio.....	28
Figure 25 :	Productions de cultures de rentes 2012 et 2013 FC de Duekoué.....	29
Figure 26 :	Productions de cultures de rentes 2012 et 2013 FC de Scio.....	29
Figure 27 :	Superficies moyennes cultures vivrières FC de Duekoué.....	30
Figure 28 :	Superficies moyennes cultures vivrières FC de Scio.....	30
Figure 29 :	Superficies moyennes cultures pérennes FC de Duekoué.....	31
Figure 30 :	Superficies moyennes cultures pérennes FC de Scio.....	31
Figure 31 :	Problèmes liés à la production agricole FC de Duekoué.....	32
Figure 32 :	Problèmes liés à la production agricole FC de Scio.....	32
Figure 33 :	Composition de la main-d'œuvre FC de Duekoué.....	33
Figure 34 :	Composition de la main-d'œuvre FC de Scio.....	33
Figure 35 :	Système de commercialisation FC de Duekoué.....	34
Figure 36 :	Système de commercialisation FC de Scio.....	34
Figure 37 :	Changements d'activités au profit d'une autre FC de Duekoué.....	35
Figure 38 :	Changements d'activités au profit d'une autre FC de Scio.....	35
Figure 39 :	Connaissance et l'adoption de l'agroforesterie FC de Duekoué.....	36
Figure 40 :	Connaissance et l'adoption de l'agroforesterie FC de Scio.....	36
Figure 41 :	Existence et la création de forêts communautaires FC de Duekoué.....	37
Figure 42 :	Existence et la création de forêts communautaires FC de Scio.....	37
Figure 43 :	Vie associative FC de Duekoué.....	38
Figure 44 :	Vie associative FC de Scio.....	38
Figure 45 :	Souhaits de développement et amélioration des conditions de vie FC de Duekoué.....	39
Figure 46 :	Souhaits de développement et amélioration des conditions de vie FC de Scio.....	39



ACRONYMES

ARSO : Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest

DP : Diagnostic Participatif

FC : Forêt Classée

MARP : Méthode Active de Recherche Participative

OIBT : Organisation Internationale des Bois Tropicaux

SOCADO : Société Cantonale du développement du canton Ouinlo

SODEFOR : Société de Développement des Forêts

TICAD: Tokyo International Conference on African Development (Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique)

DEFINITION DES TERMES

AGROFORESTERIE : Mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages.

COMPLANTATION : Mode d'exploitation traditionnel des terres où différentes cultures sont pratiquées en même temps sur le même terrain

TAUNGYA : Plantation d'arbres et semis de cultures vivrières sur le même terrain

INTRODUCTION

La Société de Développement des Forêts (SODEFOR), placée sous la tutelle technique et administrative du Ministère en charge des Eaux et Forêts et sous la tutelle économique et financière du Ministère en charge de l'Économie et des Finances, reste le principal instrument de l'instauration de la politique forestière du gouvernement ivoirien. La SODEFOR demeure l'unique gestionnaire des 231 forêts classées en Côte d'Ivoire pour une superficie de 4 196 000 hectares (*cf. Termes de référence pour les études socio-économiques*). Elle se présente aujourd'hui comme une société d'État avec un Conseil d'Administration, une Direction Générale, 5 directions centrales, 2 départements, 9 centres de gestions et 48 unités de gestion forestière. Les Centres de Gestion bénéficient d'une décentralisation administrative, financière et technique qui leur donne une certaine autonomie.

Ainsi, les missions assignées à la SODEFOR sont les suivantes :

- Gérer et équiper les forêts et terres domaniales qui lui sont confiées par l'administration aux termes des conventions générales ou particulières ;
- Concevoir et mettre en œuvre les modèles de gestion aptes à permettre l'exécution du plan directeur forestier puis, progressivement, son autofinancement et le financement d'actions de développement régional ;
- Exécuter ou faire exécuter tous travaux relatifs à l'entretien, l'équipement ou la restauration des domaines forestiers publics ou privés ;
- Contribuer à l'organisation des zones rurales voisines des zones forestières qu'elle gère ;
- Valoriser son savoir-faire à l'extérieur de la Côte d'Ivoire ;
- Et d'une façon générale, participer à toute activité et étude se rattachant à l'objet social tel que décrit ci-dessus.

La SODEFOR dispose d'atouts et de perspectives managériales probantes dans une vision continue d'amélioration de la gestion de ses ressources matérielles et financières.

Cependant, les crises successives de la Côte d'Ivoire ont été préjudiciables à la SODEFOR. En effet, la zone Ouest de la Côte d'Ivoire a été le théâtre de violents affrontements pendant les crises successives de 2002 à 2011. C'est la zone qui a payé un lourd tribut de la guerre, ce qui a engendré de nombreux déplacés internes et externes (Libéria, Ghana) et la création de camps de réfugiés dans les villes de DUEKOUE et de GUIGLO. Certaines populations, pour fuir la guerre, se sont installées dans les forêts classées détruisant ainsi le capital existant.

Les forêts classées de DUEKOUE (52 675 ha) et SCIO (88 000 ha) n'ont pas été épargnées, elles ont été littéralement pillées, des coupes sauvages et anarchiques y ont été opérées par des populations locales, les déplacés et les réfugiés.

Par ailleurs, des évaluations rapides des besoins de toutes ces populations locales, déplacées, retournées ou réfugiées, vivant dans la détresse matérielle et psychosociale ont pu être réalisées pour qu'y soient apportées les réponses appropriées. Il reste cependant que certains aspects des incidences de ces crises restent encore à documenter. Il s'agit par exemple du niveau de l'impact de ces crises sur les différentes forêts classées de la région de l'ouest de la côte d'ivoire. Aussi était-il impérieux pour la SODEFOR dont la mission principale est la gestion durable des forêts classées, de regarder de près l'incidence qu'aurait eu les crises sur les forêts classées, les



personnes qui y vivent, les activités menées, leurs besoins et les raisons pour lesquelles ces personnes s'infiltrèrent illégalement dans les forêts classées.

Le présent rapport fait suite à cinq (5) semaines d'investigation et d'enquête auprès notamment de l'équipe de coordination du projet et des communautés des villages et campements riverains des forêts classées de DUEKOUE et de SCIO, en vue de répondre aux différentes intrigues susmentionnées. Il est structuré en six (6) principaux chapitres à savoir : (i) brève présentation du projet, (ii) principaux objectifs de l'étude, (iii) ; méthodologie de collecte et de traitement des données, (iv) résultats (v) limites de l'étude et les principales difficultés rencontrées et (vi) principales leçons apprises, recommandations et suggestions.



I- PRESENTATION DU PROJET

1- Contexte du projet

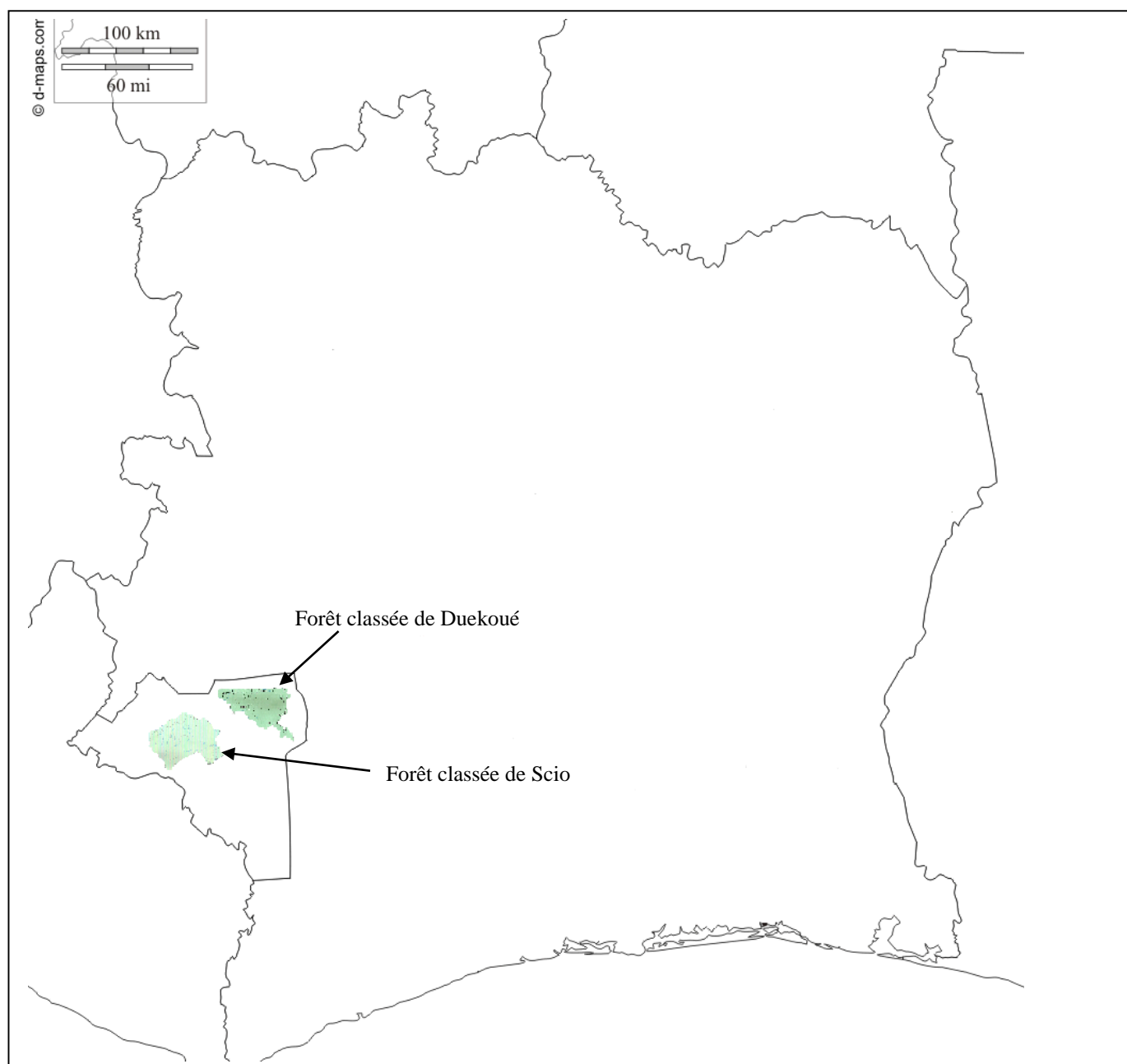
Après plus de dix années d'instabilité sociopolitique et plus particulièrement, la dernière crise postélectorale, la vulnérabilité des ménages à l'Ouest du pays s'est aggravée. La violence des combats a provoqué un déplacement massif externe (Libéria et Ghana) et interne des populations. Selon un rapport de UNHCR en août 2011, le nombre de déplacés à l'Ouest du pays (Régions du Moyen Cavally, des Montagnes et du Haut Sassandra) du fait de la crise postélectorale était d'environ 165 000 personnes. La majorité des forêts classées de la région de Cavally et du Guémon n'ont pas échappées aux effets de la crise et à la destruction massive des populations qui ont pénétré ces différentes forêts. Singulièrement, les forêts classées de Duékoué (52 675 ha) et Scio (88 000 ha) ont été littéralement pillées, des coupes sauvages et anarchiques y ont été opérées par les populations locales, les déplacés et les réfugiés. Il est donc urgent de prendre les dispositions nécessaires pour la reconstitution de tout ce patrimoine forestier perdu avec l'implication des populations riveraines (déplacées et /ou réfugiées). C'est la raison pour laquelle un projet a été soumis à l'OIBT pour financement.

2- Objectifs du projet

Le projet « OIBT TICAD5 » va consister à la réhabilitation de 2000 ha des terres forestières à travers l'établissement des plantations d'agroforesterie (taungya ou association cultures vivrières et plants forestiers), avec l'implication des populations riveraines (déplacées ou réfugiées), à la production et à la distribution des semences et des plants forestiers de haute qualité aux populations riveraines, à l'octroi des travaux de sous-traitance aux populations riveraines et à la distribution de matériels de transformation pour la commercialisation des produits vivriers afin d'améliorer les conditions de vie de ces populations.

3- Zone cible du projet

Le projet « OIBT TICAD5 » se déroule à l'ouest de la cote d'ivoire, précisément dans les régions du GUEMON et du CAVALLY (voir carte 1). Et singulièrement elle concerne les zones de la forêt classée de Duékoué et celle de Scio, dont les caractéristiques sont détaillées dans les sous titres suivants :



3.1- Zone 1 : Forêt classée de Duékoué

a- Présentation de la forêt classée de Duékoué

Située dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, la forêt classée de DUEKOUE, du nom du département qui l'abrite, couvre une superficie de 52 679 ha. Elle a la forme d'un triangle (trigone) quelconque de trois sommets et est inscrite par les coordonnées géographiques suivantes : (6°30' et 6°50') de latitude nord et (7°00' et 7°20') de longitude ouest. La forêt classée de DUEKOUE est à cheval sur les régions administratives du GUEMON (chef-lieu de région, Duékoué) et de la région de la NAWA (chef-lieu de région, Soubré) ainsi que les départements de DUEKOUE et de BUYO. La forêt classée de DUEKOUE a été classée pour la première fois par arrêté n° 1892ab du 11 octobre 1929 et couvrait une superficie de 58 100ha.

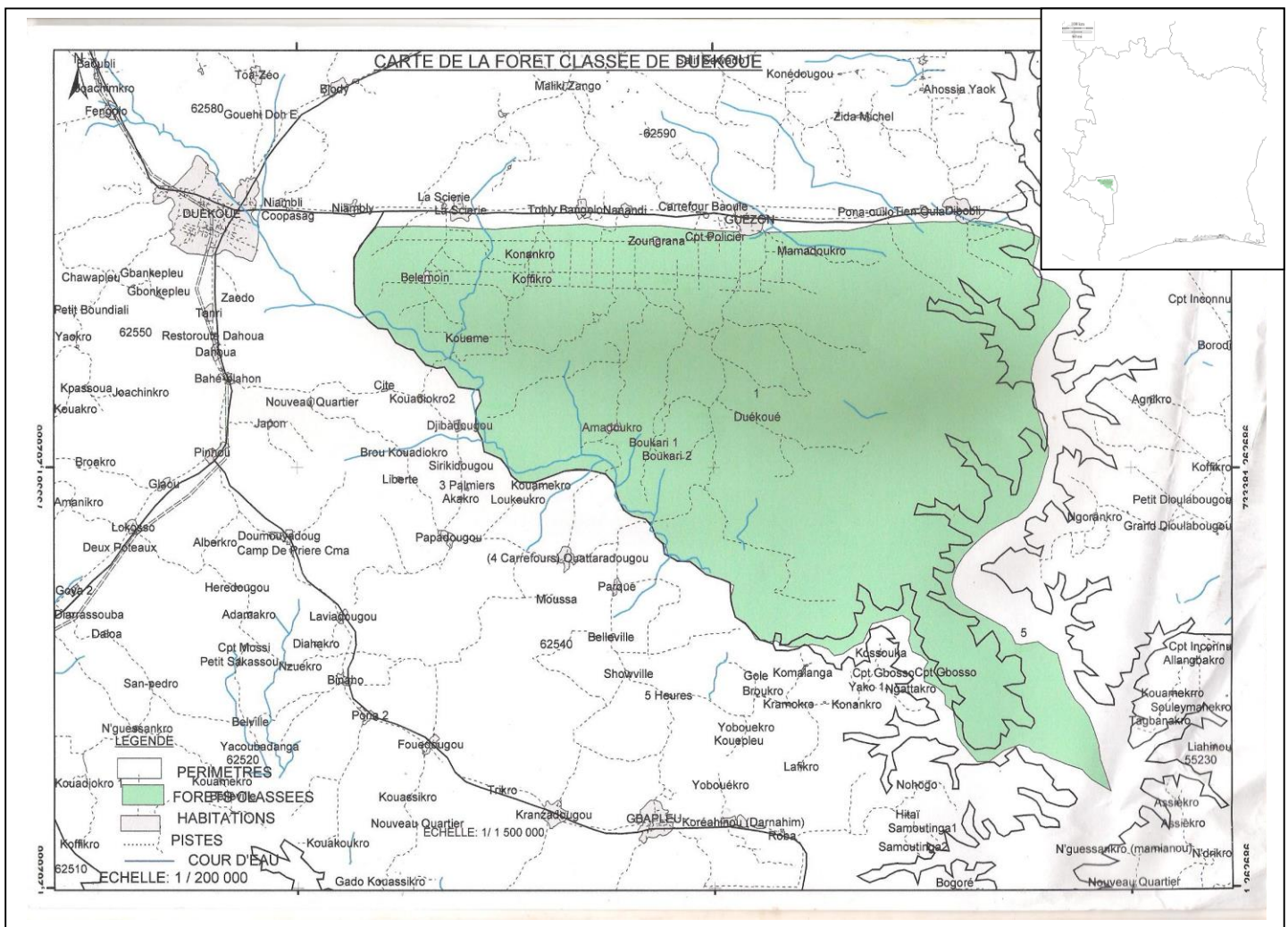
Après plusieurs attributions, sa superficie actuelle a été redéfinie par l'arrêté de classement N°040/MINEFOR/DDA du 23 janvier 1976 et couvre 52 679 ha. Cependant la quasi-totalité de la superficie de la forêt classée de DUEKOUE se trouve dans le terroir du département de DUEKOUE, soit 47,4 % de sa superficie.

b- Attributions légales

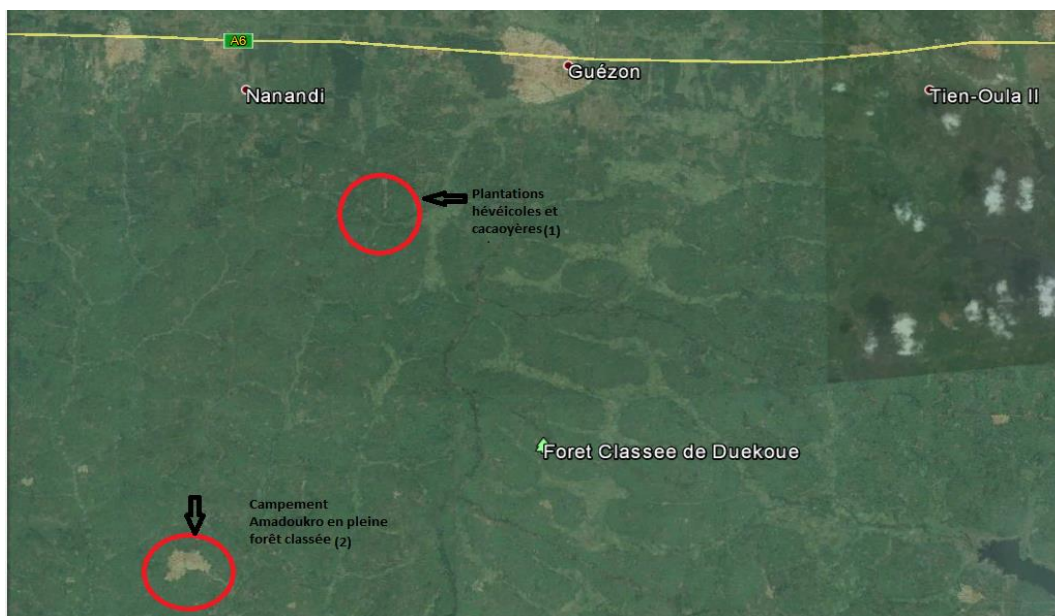
Plusieurs importantes attributions ont été opérées sur la forêt classée de DUEKOUE :

- ✓ La première a été au bénéfice de la population de Niambli et de DUEKOUE, elle porte sur une superficie de 4 500 ha en 1954 par arrêté n°270/SEF/f du 13 Avril 1954 ;
- ✓ La deuxième d'une superficie de 6000 ha faite le 05 novembre 1976 par lettre n°4321/MINEFOR, au profit de la SOCADO (Société Cantonale du Développement du canton Ouinlo) ;
- ✓ La troisième attribution porte sur une superficie de 3000 ha, elle a été faite au profit des déguerpis du barrage hydro-électrique de Buyo par la lettre n° 3615/MINAGREF/ du 12 décembre 1984.

CARTE 2- PRESENTATION DE LA FORET CLASSEE DE DUEKOUE



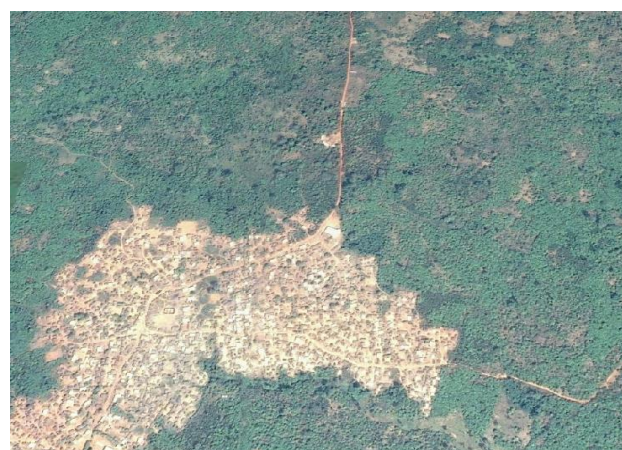
Photos satellitaires de la forêt classée de Duekoué



Forêt classée de Duekoué vue à 15000 m d'altitude : Photo satellitaire prise le 30/12/2014



(1) Plantations hévéicoles et cacaoyères dans la forêt classée de Duekoué vues à 1000 m d'altitude



(2) Campement Amadoukro en pleine forêt classée avec des plantations cacaoyères aux alentours vus à 1000 m d'altitude

3.2- Zone 2 : Forêt classée de Scio

a- Présentation de la forêt classée de Scio

Créée le 12 avril 1954 par l'arrêté n° 2877/SE/F et agrandie en 1972 par l'arrêté n°69 /SERSP du 26 octobre, la forêt classée de Scio, du nom de la rivière qui la traverse d'ouest à l'est, couvre une superficie de 88 000 ha. Située dans l'ouest de la côte d'ivoire, elle a la forme d'un polygone irrégulier d'une dizaine de sommets et est définie par les coordonnées géographiques suivantes : (6°30' et 6°50') de latitude nord et (7°00' et 7°20') de longitude ouest.

La forêt classée de Scio est à cheval sur les régions administratives du Guémon (chef-lieu de région ; Duekoué) et du Cavally (chef-lieu de région ; Guiglo) et les départements de Bangolo au nord, Guiglo au sud-est et Bolequin au sud-ouest. Cependant la quasi-totalité de la superficie de la forêt classée du Scio se trouve dans le terroir de la région administrative du Cavally, soit 64,7 % de sa superficie.

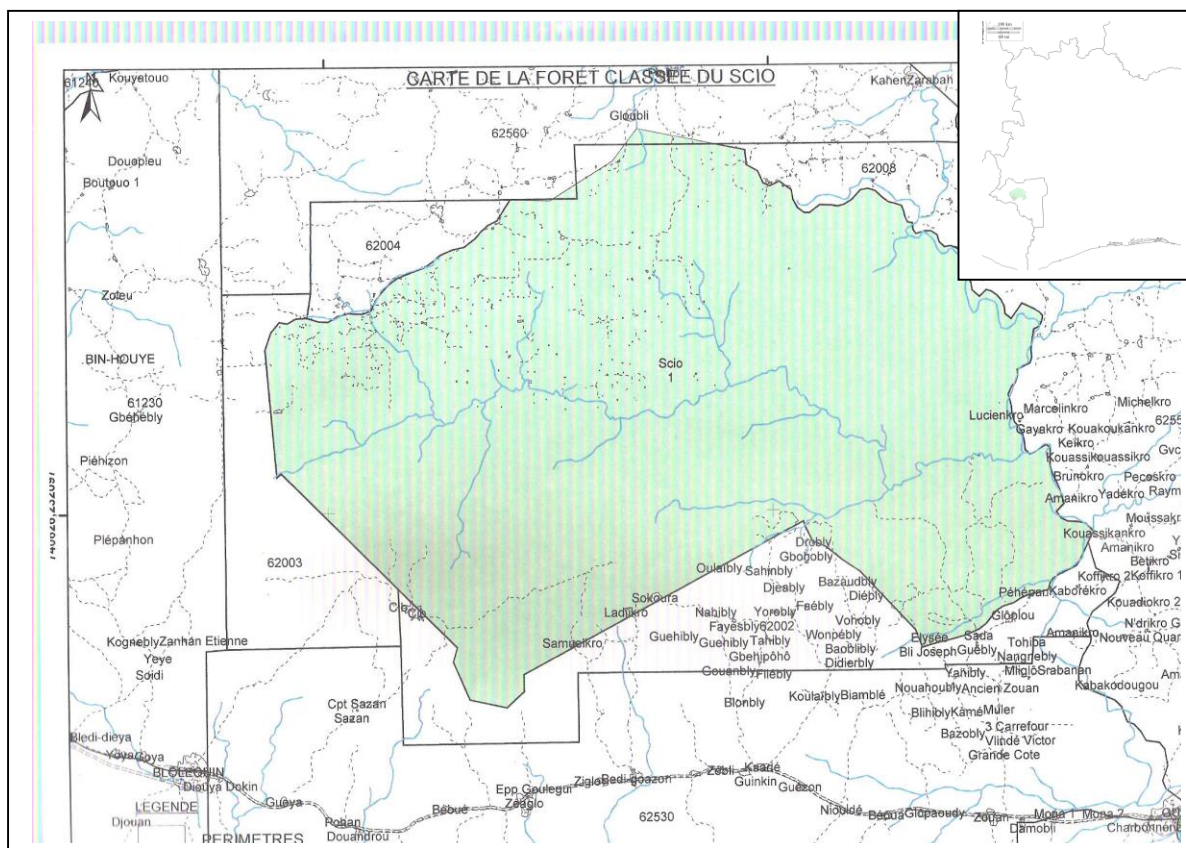
b- Attributions légales

Trois importantes attributions ont été opérées sur la forêt classée de Scio :

- ✓ La première a été au bénéfice de la population de BEDY GOAZON et porte sur une superficie de 750 ha (ARSO, 1975) ;
- ✓ La deuxième d'une superficie de 200 ha faite en 1981 au profit de la population de KAADE par la lettre n°325/81 MIEFOR/DCDF du 20 janvier 1981 ;
- ✓ La troisième attribution porte sur 500 ha, elle a été faite au bénéfice de la population riveraine de ZOUAN par la lettre n° 1908/81 du 05 Août 1981.

Au total, ce sont 1450 ha de forêt qui ont été attribués aux populations riveraines de BEDY-GOAZON, KAADE et ZOUAN. Cette partie légalement attribuée n'est pas concernée par l'étude.

CARTE 3- PRESENTATION DE LA FORET CLASSEE DE SCIO



Selon nos enquêtes, l'occupation des deux forêts classées a débuté en 1968 pour la forêt de Duekoué et en 1975 pour celle de Scio. Années au cours desquelles sont arrivés les premiers exploitants. Cette occupation s'est accentuée au fil des crises successives que la côte d'ivoire a connues. Ces accès illégaux sont le fait d'exploitants agricoles pour la plupart des allogènes à la recherche de terres cultivables installés soit par les populations autochtones riveraines qui leur ont vendu les terres, soit par des réseaux qui se sont constitués pour la vente des portions de terre en forêt classée. Très souvent, ces ventes se font sans l'aval des riverains et à l'insu des autorités locales. Il faut aussi noter que certains agents véreux de la SODEFOR se sont également fait vendeur de portions de terre ou facilitateur dans ces transactions qui se font autour des portions de terre dans les forêts classées. En somme, toutes ces transactions autour des portions de terre dans les forêts classées constituent une affaire très juteuse pour leurs auteurs. Si des actions vigoureuses comme celle qui est menée dans le cadre du présent projet ne sont pas mises en place par l'état de côte d'Ivoire, les forêts classées n'existeront que de nom d'ici quelques années si ce n'est déjà fait.

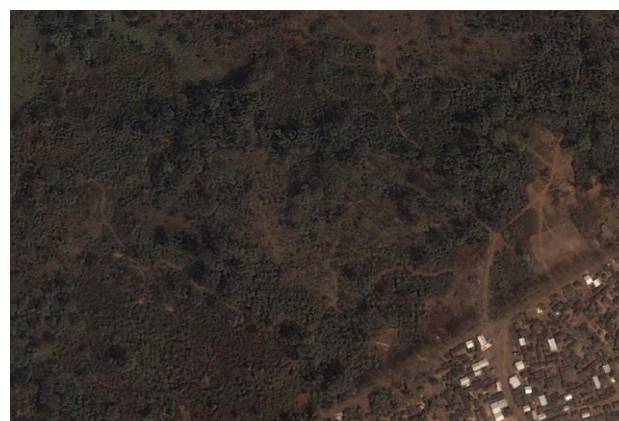
Photos satellitaires de la forêt classée du Scio



Forêt classée du Scio vue à 15000 m d'altitude : Photo satellitaire prise le 05/01/2015



(1) Plantations cacaoyères dans la forêt classée du Scio vues à 1000 m d'altitude



(2) Campement Sokoura à la lisière de la forêt classée du Scio vu à 1000 m d'altitude

II- OBJECTIFS DE L'ETUDE

1- Objectif global

L'objectif général de la mission est de réaliser « une étude socio-économique » dans les deux forêts classées et dans les villages environnants, en vue de répondre à un certain nombre de questions avant la mise en œuvre du projet. Ces questions concernent (i) l'état des lieux de la forêt ; (ii) les personnes qui y vivent (iii) les activités menées (iv) les besoins réels des populations (vii) les raisons pour lesquelles elles s'infiltrèrent dans les forêts de façon illégale

2- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont entre autres :



- ✓ Recenser tous les chefs d'exploitation propriétaires ou locataires de terres forestières ou agricoles dans le domaine rural ou "squattant" des terres dans les forêts classées de DUEKOUE et de SCIO ;
- ✓ Recenser les chefs d'exploitations agricoles ayant abandonné leurs activités et préciser dans quelles activités ils se sont reconvertis et le motif ;
- ✓ Faire le point sur l'état de fonctionnement ou d'avancement des projets agricoles antérieurs et en cours et au profit desdites populations ;
- ✓ Recueillir les besoins et les souhaits des chefs d'exploitation en matière de développement et d'amélioration de leurs conditions de vie ;
- ✓ Sonder les populations (Individus, groupements de jeunes et de femmes, etc.) pour l'adoption de la technique agroforestière, de la foresterie communautaire et de la vie associative (Coopérative et Champs-Ecole).

3- Public cible de l'étude

Le public cible de l'étude socioéconomique du Projet « OIBT TICAD 5 » est principalement composé de :

- Autorités administratives (Sous-préfets) et villageoises (Chefs de villages) ;
- Chefs de communautés et les populations des villages riverains des forêts classées et des campements en forêt classée ;
- Exploitants agricoles illégalement installés sur les terres dans les forêts classées.

III- METHODOLOGIE

La démarche utilisée dans le cadre de cette étude s'inscrit dans la perspective méthodologique mobilisée pour l'évaluation socio-économique dans les zones rurales. Ainsi les processus utilisés pour arriver à bout de cette étude sont les suivantes :

1- COLLECTE DES DONNEES

a- Revue documentaire

Elle a consisté à l'analyse approfondie des documents du projet, afin d'en cerner les principales articulations et les différents contours de la question de l'agroforesterie ou le système TAUNGYA, la foresterie communautaire, la vie associative et l'exploitation illégale des forêts classées. Ainsi, plusieurs documents ont été mis à notre disposition par l'équipe de pilotage du projet, notamment :

- ✓ Le proposal du projet,
- ✓ Les mémoires sur les forêts classées concernées,
- ✓ Les différents rapports d'activités,
- ✓ Les cartes des zones concernées.

Cette analyse documentaire a été ponctuée d'entretien et d'échanges fréquents avec le personnel du projet. Elle a permis d'affiner la méthodologie de collecte des données sur le terrain.

b- L'enquête participative avec les communautés villageoises (focus group)

L'enquête participative repose essentiellement sur les techniques et outils de la MARP (Méthode Active de Recherche Participative), à travers des Diagnostics Participatifs (DP). En effet, le Diagnostic Participatif (DP) est une activité informelle, systématique, itérative et intensive d'apprentissage orienté vers la connaissance d'un milieu (physique ou humain). II₅



constitue une étape qui s'insère dans une démarche, un processus de développement local et/ou de recherche active. Son objectif global est d'associer puis d'impliquer la population dans l'analyse du phénomène étudié.

Dans le cadre de cette enquête socio-économique, le Diagnostic Participatif (DP) est orienté essentiellement vers : (i) la connaissance de l'agroforesterie ou le système taungya, (ii) la foresterie communautaire, (iii) les systèmes de production agricole, (iv) l'analyse des flux économiques, l'analyse des problèmes liés à l'infiltration dans les forêts classées. Il se fait systématiquement dans tous les villages enquêtés.

c- L'enquête par échantillonnage

Le choix des villages

Un échantillon de six (6) villages et trois (3) campements a été constitué dans la zone de DUEKOUÉ ainsi qu'un échantillon de sept (7) villages et cinq (5) campements a été constitué dans la zone de la forêt classée de SCIO. Ces échantillons ont été constitués après des échanges avec l'équipe de coordination du projet pour leur connaissance des zones. L'idée de ces échanges était de réaliser un échantillonnage raisonné des villages à visiter pour les collecteurs de données. Certains critères d'inclusion ont été présentés, à partir desquels les villages revêtant de l'intérêt pour l'étude pouvaient être choisis. Il s'agissait de trouver :

- ✓ des villages et campements "squattant" les forêts classées de Duekoué et Scio ;
- ✓ des villages et campements disposant d'espace communautaire à valoriser ;
- ✓ des villages situés sur l'axe principal Duekoué/Gueissabo et sur l'axe principal Guiglo/Blolequin
- ✓ des villages et campements qui regorgent une forte densité de populations, dans lesquels des dynamiques de diversification vers d'autres spéculations agricoles et/ou activités économiques alternatives au café et/ou au cacao ont été constatées.

Ces critères n'étant pas exclusifs les uns des autres, ils ont parfois été associés pour trouver les villages les plus représentatifs. Ainsi les différents villages contenus dans le tableau suivant ont été sélectionnés

TABLEAU 1 : VILLAGES RETENUS POUR L'ENQUETE

	VILLAGES	CAMPEMENTS
	TOBLY-BAGOLO	AMADOUKRO



ZONE 1 : FORET CLASSEE DE DUEKOUE	NANANDI	TOUNGARA
	GUEZON	CARREFOUR BAOULE
	PONA-OUINLO	
	TIENOULA	
	DIBOBLY	
ZONE 2 : FORET CLASSEE DE SCIO	KAADE	LADJIKRO
	GUINKIN	SAMUELKRO
	ZEPLY	SINANKRO
	DOUEDY-GUEZON	SOKOURA
	BEDY-GOAZON	SANKARAKRO
	ZIGLO	
	ZEAGLO	

d- Administration du questionnaire standardisé

Pour mieux comprendre la problématique que posent les différents objectifs spécifiques de l'étude, un questionnaire a été administré à un échantillon prélevé au sein des populations cibles (les exploitants).

Les thèmes du questionnaire se rapporteront à la connaissance des caractéristiques du système TAUNGYA et des activités des exploitants, entre autre :

- Statut du Chef d'Exploitation ;
- Caractéristique Socioéconomique du ménage du Chef d'Exploitation ;
- Production Agricole ;
- Connaissance Sur L'Agroforesterie ;
- Vie associative ;
- Développement et conditions de vie.

Pour ce faire un sondage probabiliste a été conduit auprès des ménages. La méthode d'échantillonnage utilisée pour la sélection des ménages interviewés est basée sur la méthode des « quotas » qui de façon endogène renferment les strates et typologies des exploitants. Ainsi, un quota de 35 individus comme taille d'échantillon est préalablement défini pour chaque village ou campement à enquêter, soit 735 questionnaires administrés.

2- TRAITEMENT DES DONNEES

a- Analyse et validation des données fournies par la recherche documentaire

L'analyse documentaire nous a permis de collecter divers types de données dans plusieurs documents du projet ou sur Internet. La validation de ces données était assujettie aux critères suivants : (i) fiabilité de la source de données (surtout sur internet) : précision de l'institution de publication, (ii) actualité des données.

b- analyse et validation des données qualitatives à l'issue des « focus group »

A la fin de chaque journée de travail, l'équipe faisait le point pour recouper les informations collectées au niveau des différents spécialistes et au niveau des différents groupes. C'est le principe de la triangulation. En effet, pour éviter les biais, chaque aspect du phénomène étudié



(amélioration des conditions de vie, connaissances de l'agroforesterie ou du système taungya, foresterie communautaire, vie associative) est analysé selon les points de vue. La validation des données collectées et analysées se fait par des restitutions en plénière en présence des membres de la communauté.

c- Traitement statistique des données à l'issue de l'enquête par sondage

Les données collectées ont été traitées à l'aide du tableur EXCELL et du logiciel SPHINX. Il s'agissait en fait, de dresser des tableaux et sortir les proportions en vue de caractériser quantitativement les données socio-économiques sur les exploitants et les zones visitées. Les tendances alors dégagées seront par la suite, confrontées aux conclusions des analyses des données des focus group et permettront de déterminer des tendances définitives.

3- LIMITES DE L'ETUDE ET DIFFICULTES RENCONTREES

a- Limites de l'étude

Cette étude comporte des limites de plusieurs ordres. Elles concernent :

- ✓ Au niveau du Temps : la période impartie à l'étude (2 mois) ; c'est très court pour la couverture efficiente des forêts classées de Duékoué et de Scio ;
- ✓ Insuffisance de données démographiques fiables des localités à visiter.

b- Difficultés rencontrées

Les difficultés liées à cette étude sont à plusieurs niveaux :

- ✓ Au niveau de l'accès : certaines localités à l'intérieur de la forêt classée sont difficilement accessibles, ce qui a ralenti notre élan à certains moments de l'enquête ;
- ✓ Au niveau de la traduction des langues ; l'étude étant en milieu rural, nous avons enquêté une grande frange de la population qui n'a aucun niveau scolaire, ce qui a rendu difficile les échanges et le passage du message.
- ✓ La réticence de certaines communautés à coopérer, car elles voyaient en cette étude le début de leur déguerpissement de la forêt classée.
- ✓ Le manque de sincérité dans les réponses données par certains chefs de ménages a souvent rendu pénible les interviews. Les populations confondaient l'enquête de cette étude à une autre enquête de vulnérabilité qui déboucherait sur une assistance humanitaire. L'équipe par moment, a dû reprendre certaines interviews après analyse des premières données collectées

IV- RESULTATS ET COMMENTAIRES

1- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES EXPLOITANTS

L'analyse et le commentaire des résultats des différentes zones (forêt classée de Duékoué, zone1 et forêt classée de Scio, zone 2) se feront de façon simultanée.

1.1- Année d'installation des exploitants dans la forêt classée de Duékoué

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs aux années d'installation des exploitants dans les deux forêts classées.

Tableau 2 : Années d'installation par décennie FC de Duekoué

1968-1969	3	0,99%
1972-1979	6	1,98%
1980-1989	68	22,44%
1990-1999	155	51,15%
2000-2009	61	20,13%
2010-2013	9	2,97%
Total	302	100

Tableau 3 : Années d'installation par décennie FC de Scio

1975-1979	3	0,94%
1980-1989	55	13,18%
1990-1999	271	63,96%
2000-2009	80	18,94%
2010-2013	15	3,58%
Total	424	100

Figures 1 et 2 : Représentations graphiques des années d'installation

Figure 1

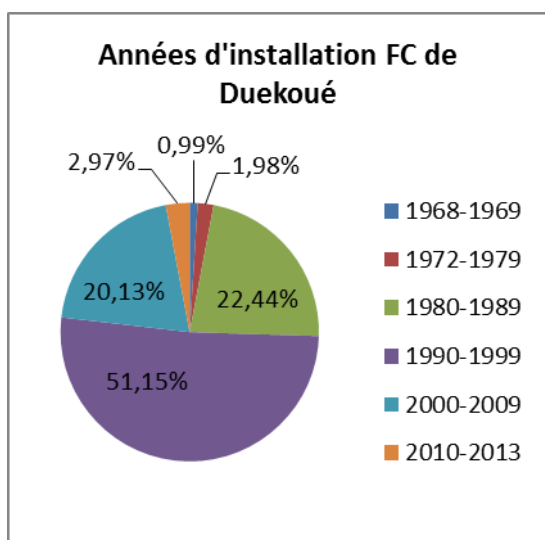
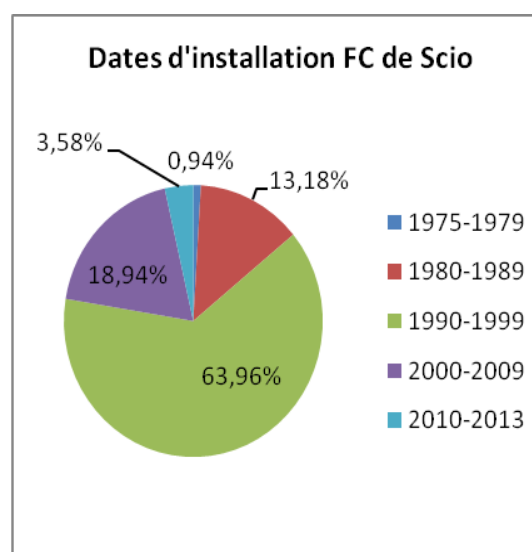


Figure 2



Ces graphiques nous indiquent que les premières installations dans la forêt classée de Duékoué ont eu lieu en 1968. Le plus grand nombre d'exploitants est arrivé dans les années 90, ce qui représente 51.15 %, suivi des années 80 et 2000 avec 22.44 % et 20.13 % des proportions. Les années où il y a eu moins d'arrivants sont : 1968-1969 avec 0.99 % des proportions, les années 70, avec 1.98 % des proportions et 2010-2013 avec 2.97 % des proportions.

Dans la forêt classée de Scio, les premières installations, selon nos enquêtes ont eu lieu en 1975. Le plus grand nombre d'exploitants est arrivé dans les années 90 comme à Duekoué, ce qui représente 63.96 %, suivi des années 2000 avec 18.94 % de proportions et des années 80 avec 13.18 % de proportions pour cette décennie. Les années où il y a eu moins d'arrivants sont : 1975-1979 avec 0.94 % des proportions, les années 2010-2013 avec 3.58 % des proportions.

1.2- Statut des chefs d'exploitation

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs aux statuts des exploitants

Tableau 4 : statut des chefs d'exploitation de la forêt classée de Duékoué

Autochtone	48	15.90%
Allochtone	37	12,25%
Allogène	217	71,85%

Tableau 5 : statut des chefs d'exploitation de la forêt classée de Scio

Total	302	100,00%
--------------	-----	---------

Autochtone	13	3,07%
Allochtone	33	7,78%
Allogène	378	89,15%
Total	424	100.00%

Figures 3 et 4 : Répartition des exploitants selon le statut

Figure 3

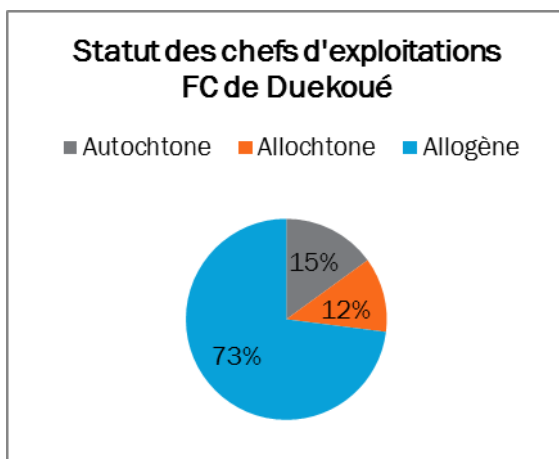
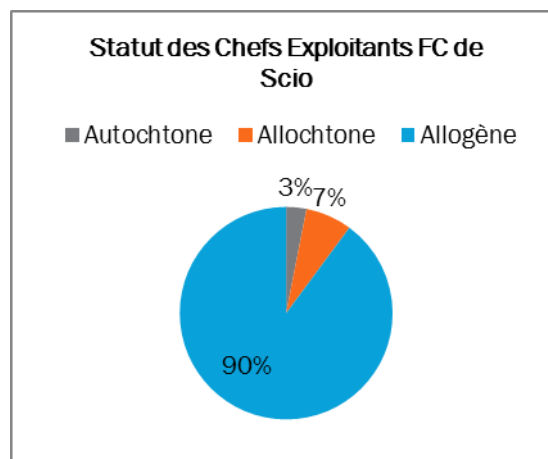


Figure 4



A la lecture de ces graphiques, nous constatons une forte proportion d'allogènes au sein de la population d'exploitants dans les deux forêts classées.

A Duekoué il y a 73 % d'allogènes ; 15 % d'autochtones et 12 % d'allochtones tandis qu'à Scio, nous trouvons a 90 % d'allogènes ; 7 % d'autochtones et 3% d'allochtones.

1.3- Age des exploitants

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs à l'âge des exploitants

Tableau 6: Age moyen des exploitants FC de Duekoué

N	Mini	Maxi	Moyenne
302	17	74	45,5

Tableau 7: Age moyen des exploitants FC de Scio

N	Mini	Maxi	Moyenne
424	22	62	42

Tableau 8 : Classe d'âge FC de Duekoué

Moins de 45 ans	125	41,39%
Plus de 45ans	177	58,60%
Total	302	100%

Tableau 9 : Classe d'âge FC de Scio

Moins de 45 ans	143	33,72%
Plus de 45ans	281	66,27%
Total	424	100%

Figures 5 et 6 : Représentation graphique des classes d'âge des exploitants

Figure 5

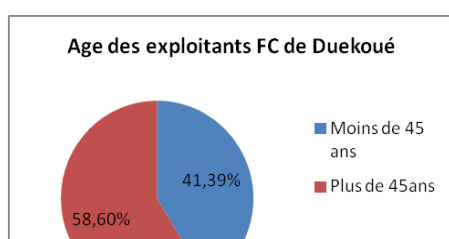
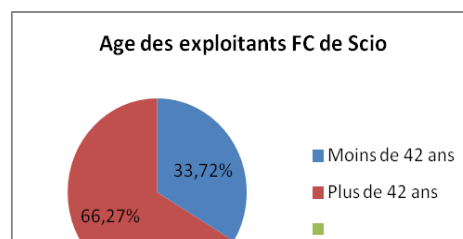


Figure 6



L'âge des exploitants enquêtés dans la forêt classée de Duekoué varie entre 17 et 74 ans ; la moyenne d'âge se situant à 45 ans. La répartition en classe d'âge montre que 58.6 % des exploitants ont plus de la moyenne d'âge qui est 45 ans et 41.39 % ont moins de 45 ans. La population des exploitants enquêtés est à majorité adulte.

Quant aux exploitants enquêtés à Scio, l'âge varie entre 22 et 62 ans ; la moyenne d'âge se situant à 42 ans. La répartition en classe d'âge montre que 66.27 % des exploitants ont plus de la moyenne d'âge qui est 42 ans et 33.72 % ont moins de 42 ans. La population des exploitants enquêtés à Scio est également à majorité adulte. Cependant les chefs de ménage enquêtés ont sous leur responsabilité une forte main-d'œuvre constituée de jeunes.

1.4- Localisation des exploitations

Les tableaux suivants représentent les résultats relatifs à la localisation des exploitations des ménages enquêtés dans les zones riveraines des forêts classées de Duékoué et Scio.

Nous avons noté 3 types de localisations ; à savoir :

- En forêt classée
- Les zones attribuées légalement
- Certaines localisations non spécifiées par les personnes enquêtées

Tableau 10 : localisation des exploitations
FC Duékoué

En forêt classée	Zone Attribuée légalement	Non spécifié	Total
224	54	24	302
74%	18%	8%	100

Tableau 11 : localisation des exploitations
FC Scio

En forêt classée	Zone attribuée légalement	Non spécifié	Total
331	34	59	424
78%	8%	14%	100

Figure 7 et 8 : Représentant le graphique de localisation des exploitations.

Figure 7

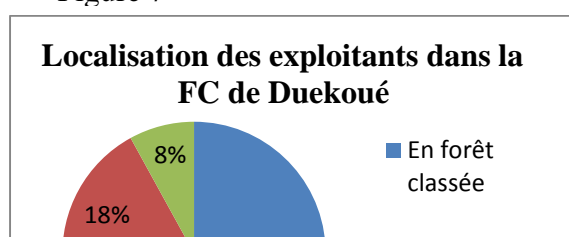
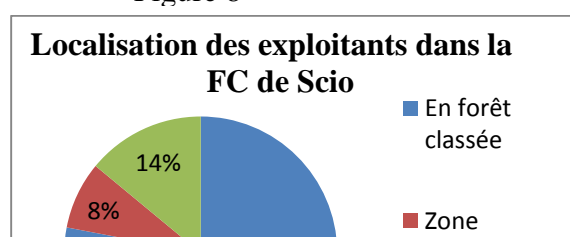


Figure 8



Au regard des graphiques, on constate que la majorité des exploitants enquêtés ont leurs exploitations dans les forêts classées. 74% des ménages exploitent la forêt classée de Duékoué, 10% dans la zone d'exploitations provisoire, 8% ont leurs exploitations dans les zones attribuées légalement et 8% ont refusé de spécifier leurs zones d'exploitations. Les localisations des exploitations dans la forêt classée de Scio ont pratiquement les mêmes caractéristiques ; 78% des exploitations sont dans la forêt classée, 14% ont refusé de spécifier la localisation de leurs exploitations et 4% des exploitations sont aussi bien dans la zone d'exploitation provisoire et la zone attribuée légalement.

2- Caractéristique Socioéconomique des exploitants

2.1- Niveau d'instruction

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs au niveau d'instruction des exploitants des deux forêts classées.

Tableau 12 : Niveau d'instruction FC de Duekoué

Aucun Niveau	182	60%
Ecole Coranique	26	9,00%
Primaire	56	18,00%
Secondaire	34	11,00%
Supérieur	2	1,00%
Technique et Professionnelle	2	1,00%
Total	302	100%

Tableau 13 : Niveau d'instruction FC de Scio

Aucun Niveau	273	64.00%
Ecole Coranique	27	6,00%
Primaire	89	21,00%
Secondaire	36	9,00%
Supérieur	0	00%
Technique et Professionnelle	0	00%
	424	100%

Figures 9 et 10 : Représentation graphique du niveau d'instruction

Figure 9

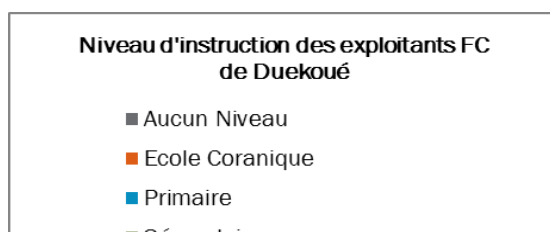
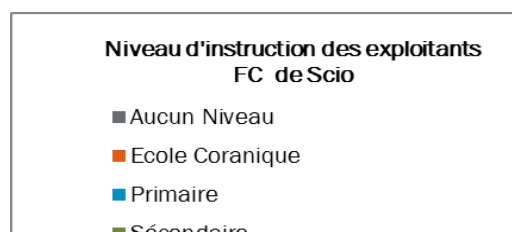


Figure 10



Comme le montre ces graphiques, la majeure partie des exploitants enquêtés n'a aucun niveau d'instruction. Ils représentent 60 % pour la forêt classée de Duékoué et 64 % pour celle de Scio. Seulement 18 % à Duékoué a le niveau primaire ; 11 % le niveau secondaire ; 9 % des enquêtés ont fait l'école coranique ; 1 % a le niveau supérieur et encore 1 % a fait une école technique professionnelle.

A Scio, une proportion de 21 % a le niveau primaire ; 9 % le niveau secondaire et 6 % des enquêtés ont fait l'école coranique ; aucun enquêté dans la zone n'a le niveau supérieur ou technique professionnel.

2.2- Activités économiques des membres de ménage

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs aux activités économiques des membres de ménage.

Tableau 14 : Activités économiques
FC de Duekoué

FC de Duekoué		
Activités	Hommes	Femmes
Enseignant	1%	0%
Couture	1%	0,50%
Commerce	1%	10%
Travaux Champêtres	98%	25%
Sage Femme	0%	0,50%
Ménagères	0%	64%

Tableau 15 : Activités économiques
FC de Scio

FC de Scio		
Activités	Hommes	Femmes
Chauffeurs	1,00%	0%
Travaux Champêtres	99%	10%
Ménagères	0%	81%
Couture	0%	2,00%
Commerce	0%	7%

Figures 11 et 12 : Représentation graphique des activités économiques des membres de ménage.

Figure 11



Figure 12





Les graphiques suivants nous présentent les activités économiques des membres des ménages d'exploitants dans les deux forêts classées.

Comme on le voit, dans les deux zones, les hommes ont pour activité principale les travaux champêtres. Cela représente 98 % à Duekoué et 99 % dans le Scio.

Chez les femmes, l'activité dominatrice dans les deux zones est celle de ménagère. Elle représente 64 % à Duekoué et 81 % dans le Scio. On voit également que chez les femmes, à l'activité de ménagère s'ajoute les travaux champêtres et le commerce qui représentent 25 % pour les travaux champêtres et 10 % pour le commerce à Duekoué. Dans le Scio toujours chez les femmes, les travaux champêtres représentent 10 % et le commerce 7 %.

Les activités d'enseignant, de couture et de commerce sont exercées en minorité chez les hommes dans la forêt classée de Duekoué. Elles représentent 1 % chacune.

L'activité minoritairement exercée chez les hommes dans le Scio est celle de chauffeur qui représente 1 %.

Chez les femmes, l'activité minoritairement exercée est la couture qui représente 0.5 % à Duekoué et 2 % dans le Scio. On trouve également chez les femmes l'activité de sage-femme qui représente 0.5 % uniquement dans la forêt classée de Duekoué.

2.3- Revenu moyen mensuel des exploitants des deux forêts classées

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs au revenu moyen mensuel des exploitants dans les deux forêts classées.

Tableau 16 : Revenu moyen mensuel FC de Duekoué

0 - 25000	2	1%
26000 - 50000	9	3%
51000 - 100000	85	28%
> 100000	206	68%
Total	302	100%

Tableau 17 : Revenu moyen mensuel FC Scio

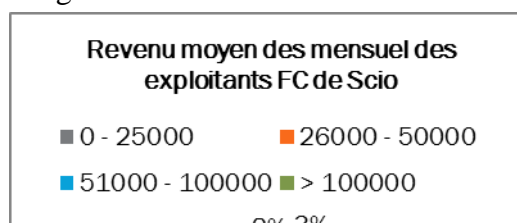
0 - 25000	8	2%
26000 - 50000	13	3%
51000 - 100000	161	38%
> 100000	242	57%
Total	424	100%

Figures 13 et 14 : Représentation graphique du revenu moyen mensuel des exploitants

Figure 13



Figure 14



Ce graphique relatif au revenu moyen mensuel des exploitants montre très bien que la grande majorité des exploitants des deux forêts classées a un revenu moyen mensuel supérieur à 100 000 FCFA. Ils représentent 68 % à Duekoué et 57 % à Scio. Nous constatons également que 28 % des enquêtés à Duekoué a un revenu moyen mensuel compris entre 51 et 100 000 FCFA. La même fourchette à Scio donne 38%. Seulement 3 % à Duekoué a un revenu compris entre 26 et 50 000 FCFA. Pareil pour Scio. Très peu ont un revenu moyen mensuel entre 0 à 25 000 FCFA. Ils représentent 1 % à Duekoué et 2 % à Scio. L'enquête a fait ressortir que la majorité des exploitants des deux forêts classées, ont un revenu cinq fois au-dessus du seuil de pauvreté (qui est de 1dollar par jour, (1dollar = 540 fcfa).)

3- TYPE DE LOGEMENT, STATUT D'OCCUPATION, MODE D'ECLAIRAGE DU BATIMENT, STATUT D'OCCUPATION DU BATIMENT LIE AU FONCIER

3.1- Type de logement

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs au type de logement des exploitants dans les deux forêts classées.

Tableau 18 : Type de logement dans la FC de Duekoué

Bâtiment en dur	63	21%
Bâtiment en banco	239	79%
Baraque en bois	0	0%
Baraque métallique	0	0%
Total	302	100%

Tableau 19 : Type de logement dans la FC de Scio

Bâtiment en dur	21	5%
Bâtiment en banco	403	95%
Baraque en bois	0	0%
Baraque métallique	0	0%
Total	424	100%

Figures 15 et 16 : Représentation graphique du type de logement

Figure 15

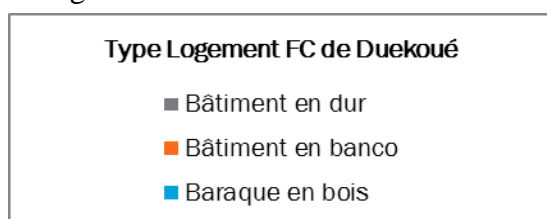
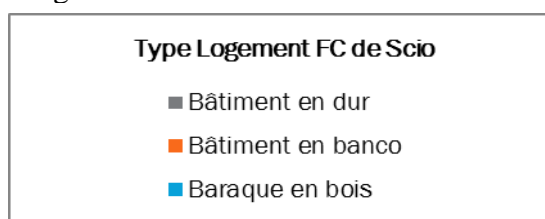


Figure 16



La presque totalité des logements des exploitants des deux forêts classées est en banco et représente 79 % à Duekoué et 95 % à Scio. Les logements en dur représentent 21 % à Duekoué et 5 % à Scio. Ce sont donc ces deux types de logement qui existent dans les deux zones.



Type de logement en banco



Type de logement en dur (au village)

3.2- Statut d'occupation des logements

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs au statut d'occupation des logements des exploitants dans les deux forêts classées.

Tableau 20 : Statut d'occupation des logements
FC de Duekoué

Propriétaire	100%
Locataire	0%

Tableau 21 : Statut d'occupation des
logements FC de Scio

Propriétaire	99%
Locataire	1%

Figures 17 et 18 : Représentation graphique du statut d'occupation des logements

Figure 17

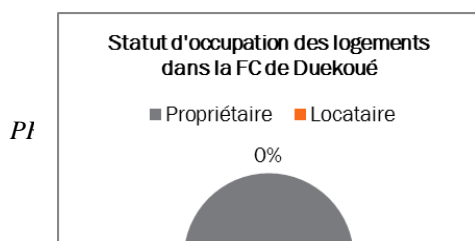
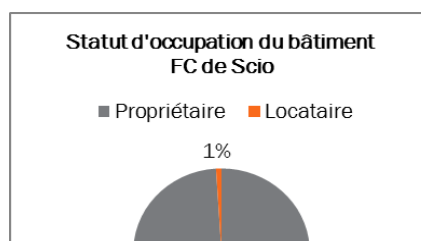


Figure 18



Ces graphiques nous montrent que la-quasi-totalité des exploitants sont propriétaires de leur habitation dans la forêt classée de Duekoué : 100 %.

A Scio 99 % des enquêtés sont propriétaires de leur logement. Seulement 1 % des enquêtés est locataire.

3.3- Mode d'éclairage du bâtiment des exploitants enquêtés

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs au mode d'éclairage du bâtiment des exploitants enquêtés de la forêt classée de Duekoué.

Tableau 22 : Mode d'éclairage du bâtiment
FC de Duekoué

Electricité	18%
Lampe à piles	70%
Energie solaire	12%

Tableau 23 : Mode d'éclairage du bâtiment
FC de Scio

Electricité	0%
Lampe à piles	51,50%
Energie solaire	48,50%

Figures 19 et 20 : Représentation graphique du mode d'éclairage des bâtiments

Figure 19

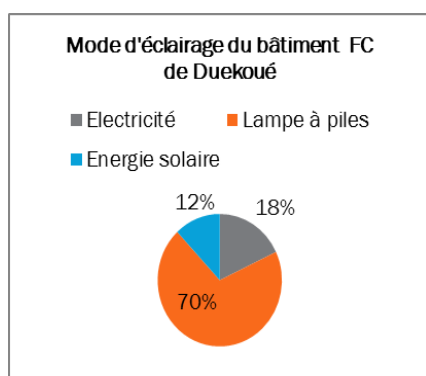
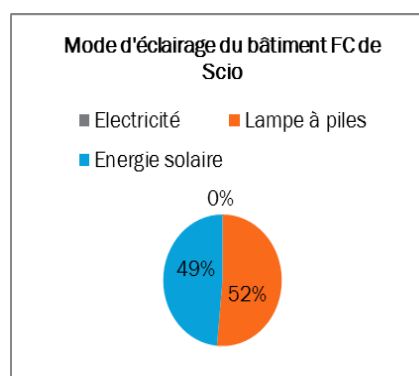


Figure 20



Ici, comme nous le voyons, il existe trois modes d'éclairage pour les exploitants de la FC de Duekoué car les villages de la zone sont desservis par le réseau électrique. Les exploitants enquêtés à 70 % utilisent des lampes à piles pour s'éclairer les nuits. L'électricité est utilisée à 18 % et l'énergie solaire à 12 %.

Quant à la forêt classée de Scio, la zone n'est pas desservie par le réseau électrique. Les exploitants enquêtés à 51 % utilisent donc les lampes à piles pour s'éclairer les nuits. L'autre mode d'éclairage utilisé est l'énergie solaire utilisé à 49 %.

3.4- Statut d'occupation du bâtiment lié au foncier

Les tableaux suivant présentent les résultats des enquêtes relatifs au statut d'occupation du bâtiment lié au foncier des deux forêts classées.

Tableau 24 : statut d'occupation lié au foncier FC de Duekoué

Propriétaire	99%
Locataire	0%
Occupation provisoire	1%

Tableau 25 : statut d'occupation lié au foncier FC de Scio

Propriétaire	98%
Locataire	0%
Occupation provisoire	2%

Figures 21 et 22 : Représentation graphique du statut d'occupation lié au foncier

Figure 21

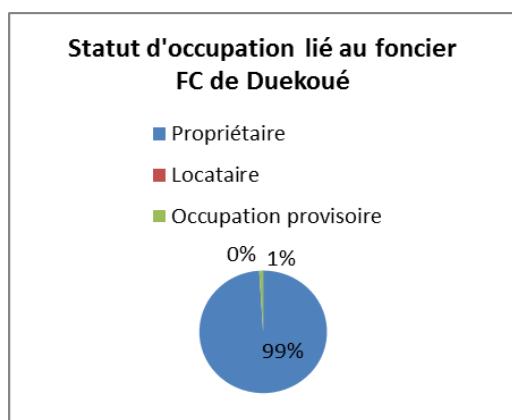
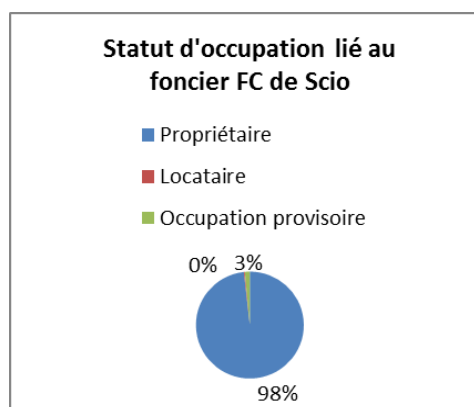


Figure 22



Presque tous les enquêtés sont propriétaires du foncier lié à leur logement. Ils représentent 99 % à Duekoué et 98 % à Scio. Une infime partie a un titre d'occupation provisoire : 1 % à Duekoué et 2 % à Scio.

4- PRODUCTIONS AGRICOLES DES ANNEES 2012 ET 2013 DANS LES DEUX FORETS CLASSEES

4.1- Productions cultures vivrières 2012 et 2013

Les tableaux suivant présentent les résultats des enquêtes relatifs aux productions agricoles des exploitants pour les années 2012 et 2013.

Tableau 26 : Production cultures vivrières

FC de Duekoué		
	2012	2013
Mais	43,40%	50,00%

Tableau 27 : Production cultures vivrières

FC de Scio		
	2012	2013
Riz	43,20%	45%
Mais	42,30%	40,00%

Riz	37%	37%	Igname	6%	5%
Igname	15%	8%	Manioc	3%	5%
Haricot	1%	2%	Haricot	3%	2%
Manioc	2%	2%	Aubergine	2%	1%
Aubergine	1,10%	0,70%	Banane	1,00%	1,00%
Piment	0,50%	0,70%	Piment	0,00%	1,00%

Figures 23 et 24 : Représentation graphique des productions de cultures vivrières des années 2012 et 2013

Figure 23

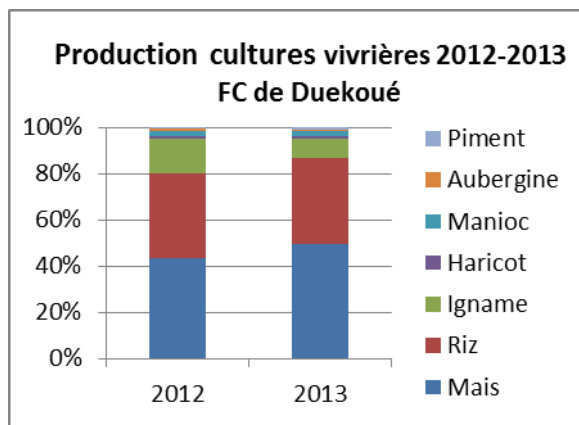
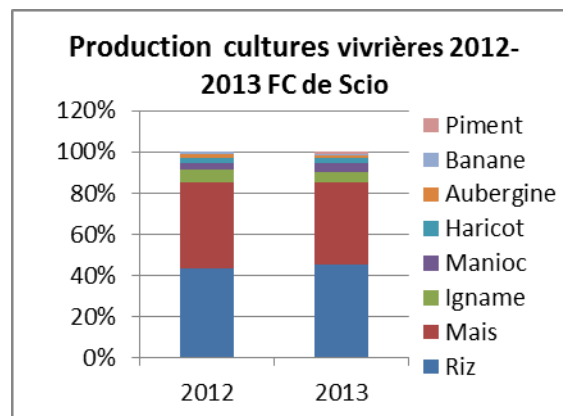


Figure 24



Les principales productions vivrières des deux zones de l'étude sont : Le maïs, le riz, l'igname, le manioc, le haricot, l'aubergine, la banane plantain et le piment. Ces cultures sont en grande partie destinées à la propre consommation des exploitants.

Les productions des années 2012 et 2013 par ordre d'importance des quantités récoltées sont : le maïs et le riz avec 43.40 % en 2012 et 50 % en 2013 pour dans la FC de Duekoué. Pour la même spéculation et les mêmes années dans le Scio, il y a eu 42.30 % en 2012 et 40 % en 2013. Le riz occupe la 2^{ème} place à Duekoué pour les deux années consécutives avec 37 %. A Scio, il occupe la 1^{ère} place pour les deux années avec 43.20 % en 2012 et 45 % en 2013.

Les autres spéculations viennent après ces deux principales cultures avec l'igname en tête qui fait 15 % des productions à Duekoué en 2012, 8 % en 2013 et dans le Scio, 6 % en 2012 et 5 % en 2013. Viennent ensuite le haricot avec 1 % en 2012, 2 % en 2013 à Duekoué, puis 3 % en 2012 et 2 % en 2013 ; le manioc avec 2 % en 2012 et 2013 à Duekoué et 3 % en 2012 puis 5 % en 2013 dans le Scio ; l'aubergine avec 1.1 % en 2012 et 0.7 % en 2013 à Duekoué puis 2 % en 2012 et 1 % en 2013 dans le Scio ; le piment avec 0.5 % en 2012 et 0.7 % en 2013 à Duekoué. Dans le Scio en 2012, il n'y a pas eu de production de piment. En 2013, la production de piment représentait 1 % de toutes les productions. La banane plantain représente 1 % des productions en 2012 et 2013 uniquement dans le Scio.

4.2-Productions cultures de rentes 2012 et 2013

Tableau 28 : Production cultures de rentes FC de Duekoué

	2012	2013
Cacao	86%	31%
Café	13%	68%

Tableau 29 : Production cultures de rentes FC de Scio

	2012	2013
Cacao	88%	86%
Café	12%	13%
Hévéa	0%	1%

Hévéa	1%	1%
-------	----	----

Figures 25 et 26 : Représentation graphique des productions de cultures de rentes des années 2012 et 2013

Figure 25

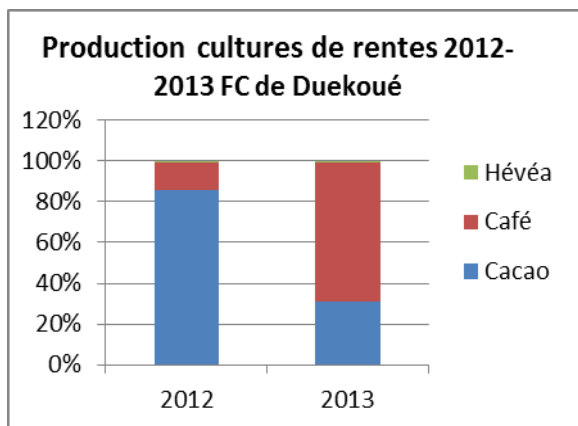
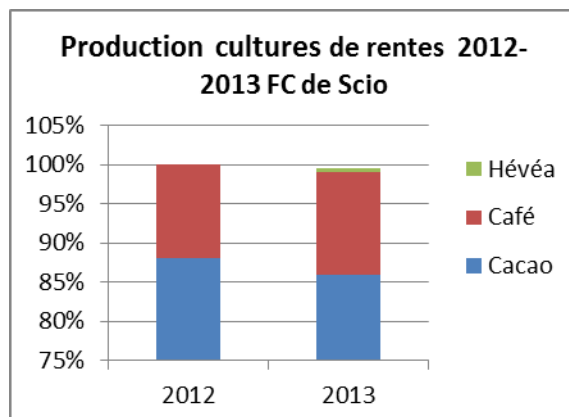


Figure 26



Les cultures de rentes pratiquées dans les zones de l'étude sont le cacao, le café et l'hévéa. Le cacao et le café étant les principales.

Les graphiques nous indiquent que le cacao représentait 86 % des productions des cultures de rentes en 2012 et 31 % en 2013 dans la forêt classée de Duekoué. Pour les mêmes années, toujours à Duekoué le café représentait 13 % et 68 %. L'hévéa ne représentait que 1 % des récoltes en 2012 et 2013 toujours à Duekoué.

Dans le Scio, le cacao représentait 88 % des récoltes en 2012 et 86 % en 2013. Quant au café, il ne représentait que 12 % en 2012 et 13 % en 2013. Il n'y a pas eu de production d'hévéa en 2012 dans le Scio. En 2013, la production d'hévéa ne représentait que 1 % de toutes les productions.

4.3- Superficies moyennes des cultures dans les deux forêts classées

Les tableaux suivant présentent les résultats des enquêtes relatifs aux superficies moyennes des cultures.

4.3. a- Superficies moyennes des cultures vivrières

Tableau 30: Superficies moyennes des cultures vivrières FC de Duekoué

Mais	21,30%
Riz	18,70%
Igname	13,30%

Tableau 31 : Superficies moyennes des cultures vivrières FC Scio



Haricot	13,30%
Manioc	6,70%
Aubergine	6,70%
Piment	6,70%
Banane	13,30%

Mais	23%
Riz	20%
Igname	15%
Haricot	13%
Piment	10%
Manioc	9%
Aubergine	5%
Banane	5%

Figures 27 et 28 : Représentation graphique des superficies moyennes (cultures vivrières)

Figure 27

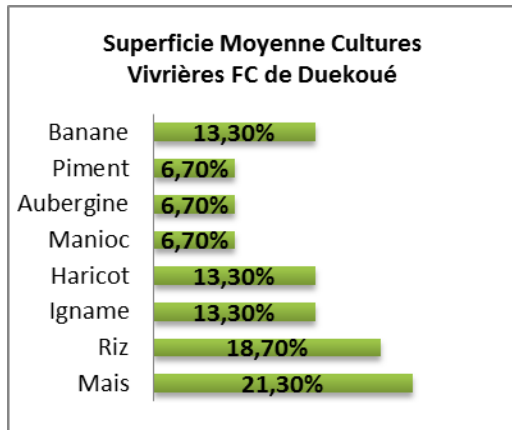
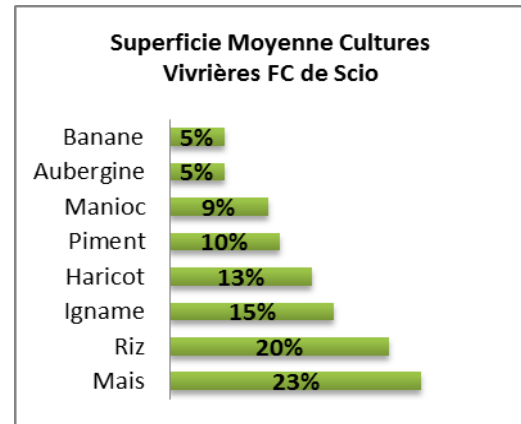


Figure 28



Les cultures vivrières principalement cultivées sont : le maïs, le riz, l'igname, le haricot, l'aubergine, le piment et la banane plantain.

Dans la forêt classée de Duekoué, les superficies de ces cultures sont les suivantes ; 21.30 % des superficies pour le maïs, 18.70 % pour le riz, 13.3 % pour chacune des spéculations suivantes : l'igname, le haricot et la banane plantain. Ensuite, 6.7 % pour chacune des trois dernières spéculations : le manioc, l'aubergine et le piment.

Dans le Scio, la situation n'est pas trop différente. Le maïs représente 23 % des superficies, le riz 20 %, l'igname 15 %, le haricot 13 %, le piment 10 %, le manioc 9 %, l'aubergine 5 % et la banane plantain 5 %.

4.3 b- Superficies moyennes des cultures de rentes

Tableau 32 : Superficies moyennes des cultures de rentes FC de Duekoué

Cacao	52%
Hévéa	32%
Café	16%

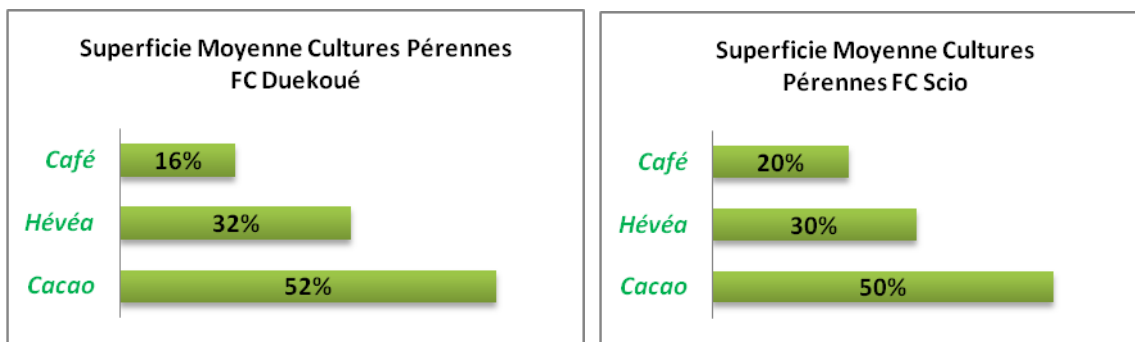
Tableau 33 : Superficies moyennes des cultures de rentes FC Scio

Cacao	50%
Hévéa	30%
Café	20%

Figures 29 et 30 : Représentation graphique des superficies moyennes (cultures pérennes)

Figure 29

Figure 30



Le cacao représente la plus grande superficie des cultures de rentes. Il est de 52 % à Duekoué et 50 % dans le Scio.

L'hévéa arrive en deuxième position avec 32 % à Duekoué et 30 % dans le Scio. Le café vient en dernière position avec 16 % à Duekoué et 20 % dans le Scio.

4.4- Problèmes liés à la production agricole

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs aux problèmes liés à la production agricole.

Tableau 34 : Problèmes liés à la production agricole FC de Duekoué

Maladies	Insectes	Appauvrissement du sol	Vieillessement des plants	Pas Entretien	Manque de moyens financiers	Pluviométrie	Manque de Manœuvres	TOTAL
87%	5%	4%	1,80%	0,90%	0,60%	0,60%	0,30%	100%

Tableau 35 : Problèmes liés à la production agricole FC de Scio

Maladies	Appauvrissement du sol	Insectes	Pluviométrie	Vieillessement des plants	Manque de moyens financiers	Pas Entretien	TOTAL
82%	9%	3,20%	1,80%	1,40%	1,40%	1,20%	100%

Figures 31 et 32 : Représentation graphique des problèmes liés à la production agricole

Figure 31

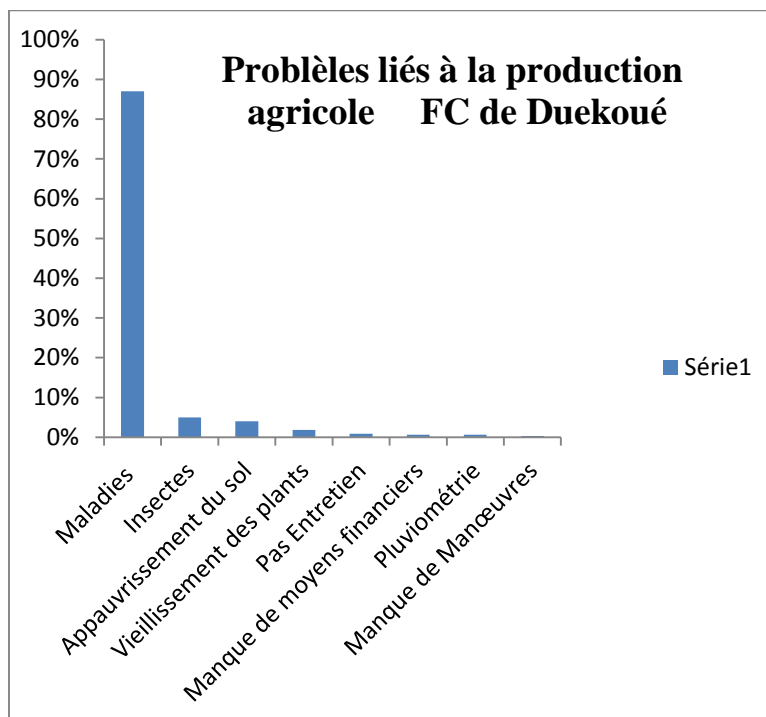
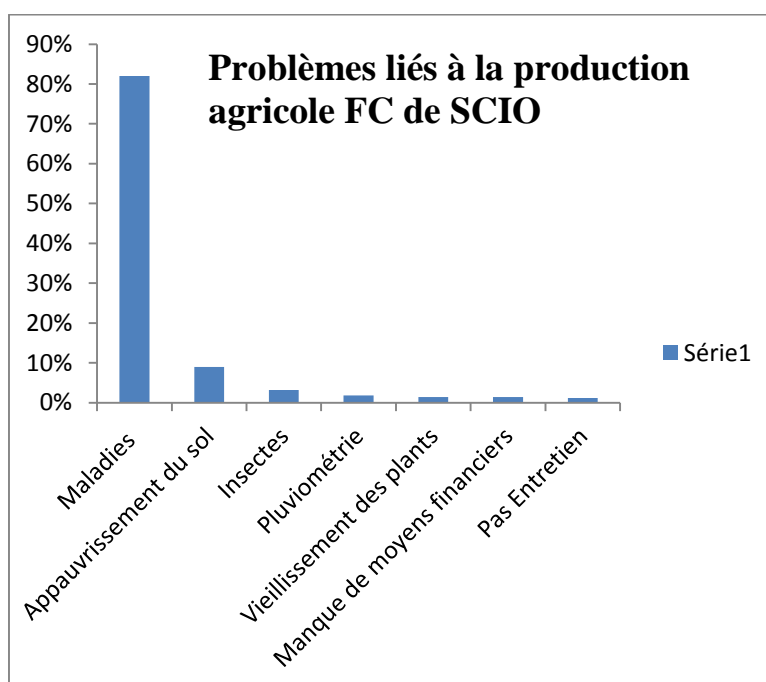


Figure 32



Les graphiques ci-dessus nous indiquent les problèmes liés à la production agricole. Comme on le constate, le principal problème dans les deux zones de l'étude est celui des maladies qu



représente 87 % dans la FC de Duekoué et 82 % dans le Scio. Ensuite vient l'appauvrissement du sol qui représente 9 % dans le Scio et 4 % à Duekoué. Les insectes représentent 4 % à Duekoué et 3.2 % dans le Scio.

Les autres problèmes sont mineurs car ils représentent moins de 2 %. On peut citer le vieillissement des plantations, le manque d'entretien, le manque de moyens financiers et la pluviométrie.

4.5- Composition de la main d'œuvre

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs à la composition de la main-d'œuvre des exploitants

Tableau 36 : Composition de la main-d'œuvre FC de Duekoué

Parents	29%
Manœuvres	17%
Membre du Ménage	54%

Tableau 37 : Composition de la main-d'œuvre FC de Scio

Parents	24%
Manœuvres	21%
Membre du Ménage	55%

Figures 33 et 34 : Représentation graphique de la composition de la main-d'œuvre

Figure 33

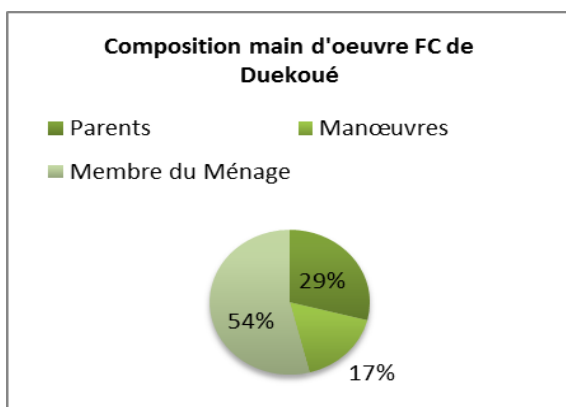
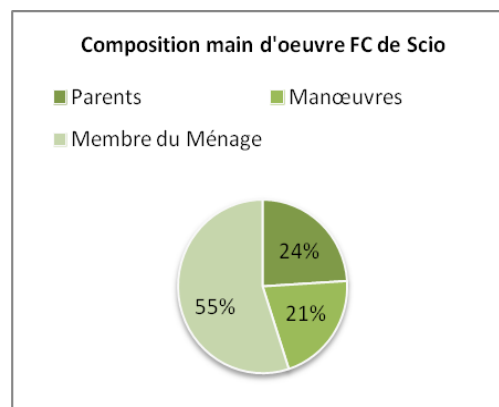


Figure 34



Comme nous le voyons ici, la main-d'œuvre utilisée par les exploitants est composée en grande partie des membres du ménage. Ce qui représente 54 % pour Duekoué et 55 % pour le Scio. Les parents dans la composition de la main-d'œuvre viennent en deuxième position. Ils représentent 29 % à Duekoué et 24 % dans le Scio. Les manœuvres sont très peu utilisés. Ils représentent 17 % à Duekoué et 21 % dans le Scio.

4.6- Systèmes de commercialisation des produits

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs aux systèmes de commercialisation des productions des exploitants.

Tableau 38 : Système de commercialisation FC de Duekoué

Tableau 39 : Système de commercialisation FC de Scio

Commercialisation bord champ	58,30%
Coopérative	24,30%
Vendu à l'entrepôt	0,30%
Sert à l'alimentation	1,30%
Pas encore en production	0,70%
Stock mis en réserve	15,10%

Commercialisation bord champ	74%
Coopérative	18%
Vendu à l'entrepôt	1%
Sert à l'alimentation	4%
Pas encore en production	0%
Stock mis en réserve	3%

Figures 35 et 36 : Représentation graphique du système de commercialisation

Figure 35

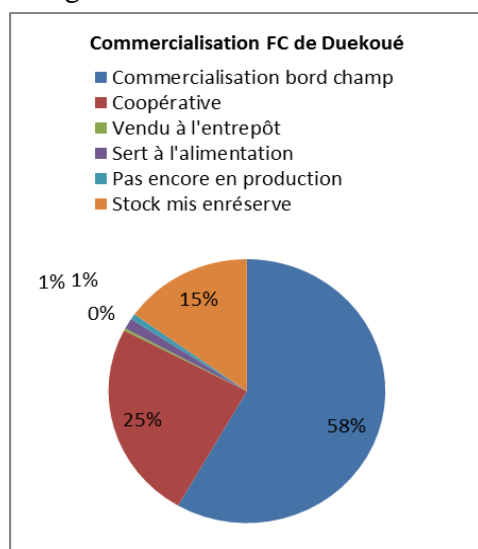
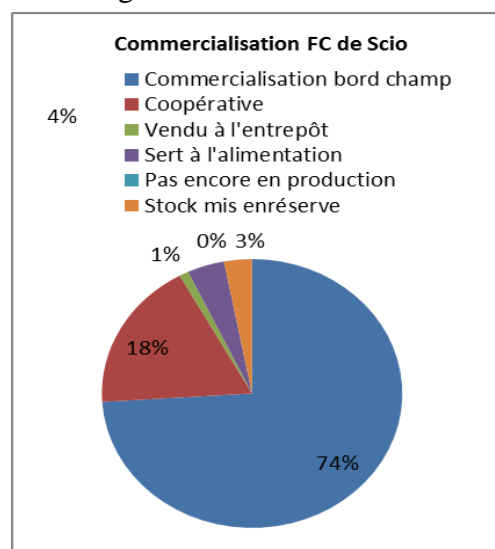


Figure 36



Le système de commercialisation des produits n'est pas assez développé dans les deux zones de l'étude. Les exploitants en grande partie vendent leurs productions bord champ.

Ainsi, dans la zone de Duekoué, la vente bord champ des productions représente 58.30 % de toutes les ventes. Les ventes par le biais des coopératives représentent 24.30 % et les ventes à l'entrepôt représentent seulement 0.30 %. Les productions servant à l'alimentation (vivres) représentent 1.30 % des produits vendus. Celles stockées représentent 15 %.

Dans le Scio, la vente bord champ représente 74 % des productions. Les ventes réalisées par les coopératives représentent 18 %. Seulement 1 % est vendu à l'entrepôt. Les productions servant à l'alimentation sont de 4 % et celles mises en stock représentent 3 %.

4.7- Changements d'activités au profit d'une autre

Les tableaux suivant présentent les résultats des enquêtes relatifs aux changements d'activités au profit d'une autre.

Tableau 40 : Changements d'activités FC de Duekoué

Oui	Non
11%	89%

Tableau 41 : Changements d'activités FC de Scio

Oui	Non
7%	93%

Figures 37 et 38 : Représentation graphique des changements d'activités au profit d'une autre

Figure 37

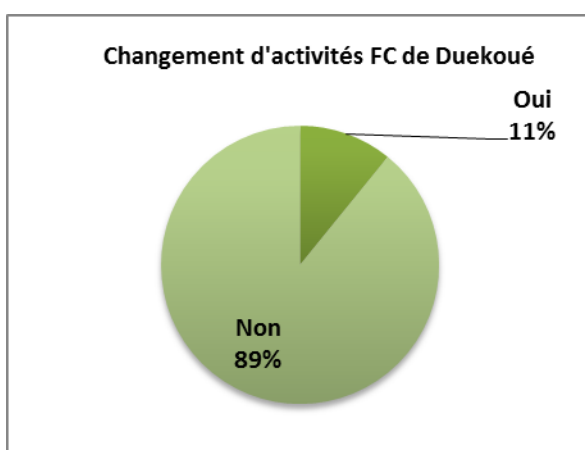
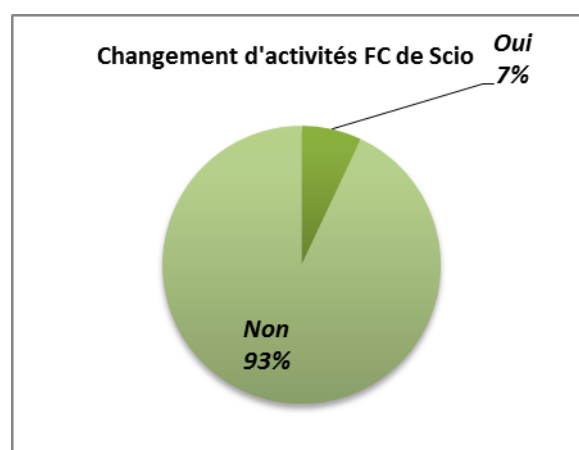


Figure 38



Les graphiques ci-dessus nous indiquent que les exploitants enquêtés n'ont pas véritablement changé d'activités et n'envisagent pas changer d'activités.

A Duekoué, comme on le voit, 89 % n'ont pas changé d'activités. Seulement 11 % l'ont fait. Dans le Scio, la situation est presque pareille. La plus grande partie des exploitants n'a pas changé d'activités. Ils représentent 93 % contre seulement 7 % pour ceux qui l'ont fait.

Ces changements d'activités se sont fait dans les domaines suivants :

- L'hévéaculture
- Le commerce
- La mécanique

5- CONNAISSANCES SUR L'AGROFORESTERIE

5.1- Connaissance et adoption de l'agroforesterie

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs à la connaissance et à l'adoption de l'agroforesterie dans les deux forêts classées.

Tableau 42 : Connaissance et adoption de l'agroforesterie FC de Duekoué

FC de Duekoué				
connaissance agroforesterie		Adoption agroforesterie		
Oui	Non	Oui	Non	Non Spécifié
67%	33%	28,81%	70,84%	0,33%

Tableau 43 : Connaissance et adoption de l’agroforesterie FC de Scio

FC de Scio				
connaissance agroforesterie		Adoption agroforesterie		
Oui	Non	Oui	Non	Non Spécifié
53%	47%	11,99%	87,76%	0,23%

Figures 39 et 40 : Représentation graphique connaissance et l’adoption de l’agroforesterie

Figure 39

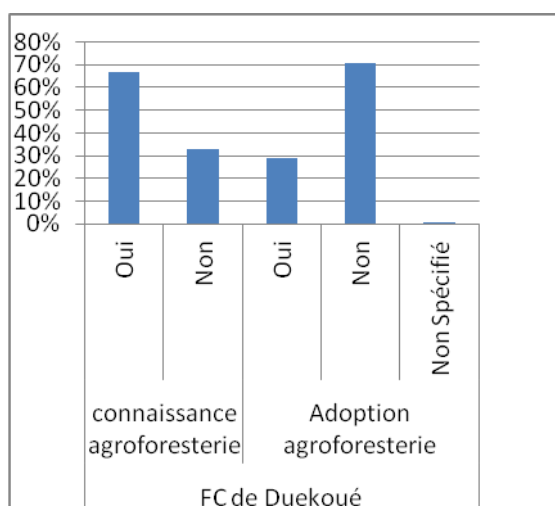
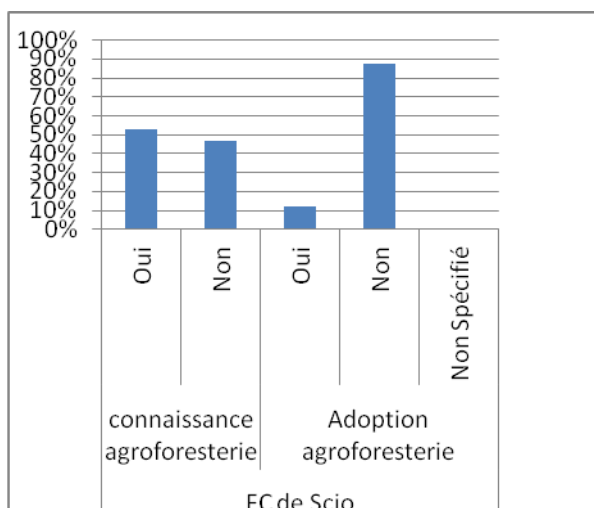


Figure 40



Les graphiques ci-dessus nous disent que les enquêtés de la forêt classée de Duekoué en majeure partie ont une connaissance de l’agroforesterie et ils représentent 67 %. Tandis que 33 % n’ont aucune connaissance de cette technique.

La plus grande partie de ceux-là disent non à l’adoption de l’agroforesterie. Ils représentent 70.8 % alors que ceux qui sont pour son adoption représentent 28.81 %. Très peu n’a eu aucun avis sur la question et représente seulement 0.33 %.

Dans le Scio, les oui et non à la connaissance de l’agroforesterie se tiennent presque. Nous avons 53 % pour les oui et 47 % pour les non.

Quant à son adoption, c’est un refus catégorique car les non représentent 87.76 % et les oui 11.99 %. Une infime partie n’a pas donné d’avis et représente 0.23 %.

5.2- Existence et création de forêts communautaires

Les tableaux suivant présentent les résultats des enquêtes relatifs à l’existence et à la création de forêts communautaires.

Tableau 44 : Existence et création de forêt communautaire FC de Duekoué

FC de Duekoué

Existence forêt communautaire			Création forêt communautaire			
Oui	Non	Non Spécifié	Bien	Pas bien	Ne sais pas	Non Spécifié
28,03%	67,04%	4,92%	51,59%	15,54%	30,38%	2,47%

Tableau 45 : Existence et création de forêts communautaires FC de Scio

FC de Scio						
Existence forêt communautaire			Création forêt communautaire			
Oui	Non	Non Spécifié	Bien	Pas bien	Ne sais pas	Non Spécifié
24,44%	75,55%	0%	23,60%	29,18%	47,21%	0%

Figures 41 et 42 : Représentation graphique de l'existence et la création de forêts communautaires

Figure 41

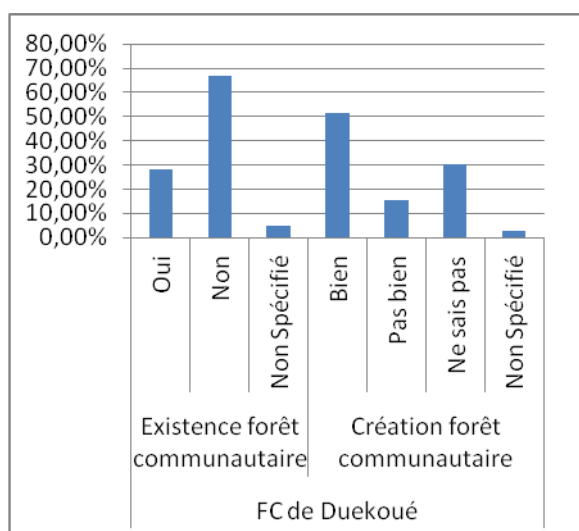
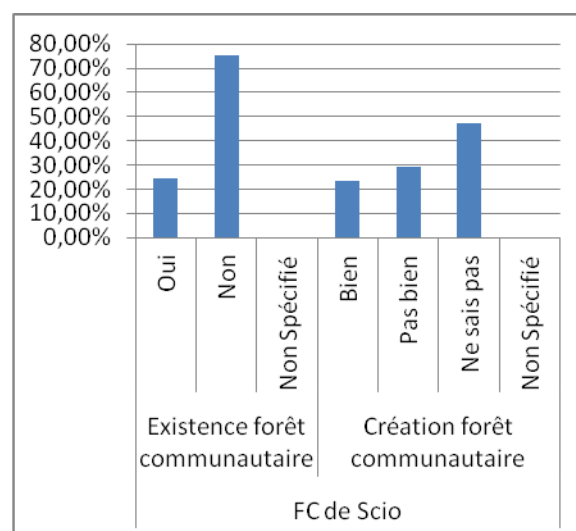


Figure 42



D'une manière générale, les exploitants enquêtés dans les deux forêts classées n'ont pas connaissance de l'existence de forêts communautaires.

A Duekoué, 67,04 % ont répondu non à la question. Dans le Scio les non représentent 75,55 %. Les oui représentent 28,03 % à Duekoué 24,44 % dans le Scio. Une frange de 4,92 % n'a pas donné de réponse à Duekoué.

Quant à la création de ce type de forêts, à Duekoué 51,59 % des enquêtés trouve que c'est bien, alors que dans le Scio, seulement 23,60 % trouve que c'est bien. Toujours à Duekoué, 15,54 % trouve que ce n'est pas bien, 30,38 % ne sait pas. Quelques-uns n'ont pas donné de réponse. Ils représentent 2,47 %. Dans le Scio, 29,18 % trouve que ce n'est pas bien, 47,21 % ne sait pas.

6- Vie associative

Les tableaux suivants présentent les résultats des enquêtes relatifs à la vie associative.

Tableau 46: vie associative FC de Duekoué

	Oui	Non
Existence de groupement ou association	70%	30%

accepte d'appartenir à une association qui existe déjà	72,52%	27,47%
accepte d'appartenir à une quelconque association	90,79%	9,20%

Tableau 47: vie associative FC de Scio

	Oui	NON
Existence de groupement ou association	58%	42%
accepte d'appartenir à une association qui existe déjà	85%	15%
accepte d'appartenir à une quelconque association	64%	36%

Figures 43 et 44 : Représentation graphique de la vie associative

Figure 43

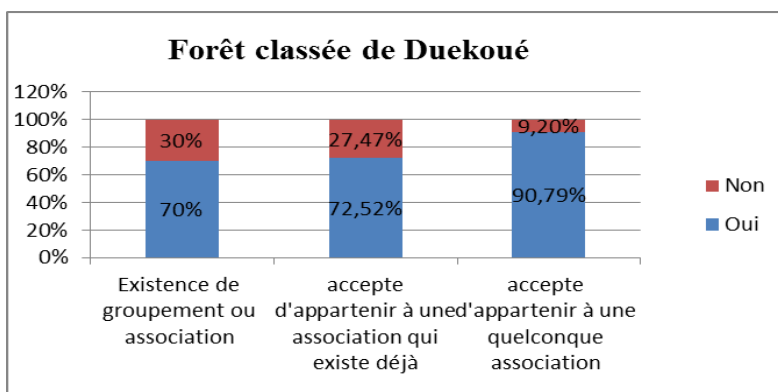
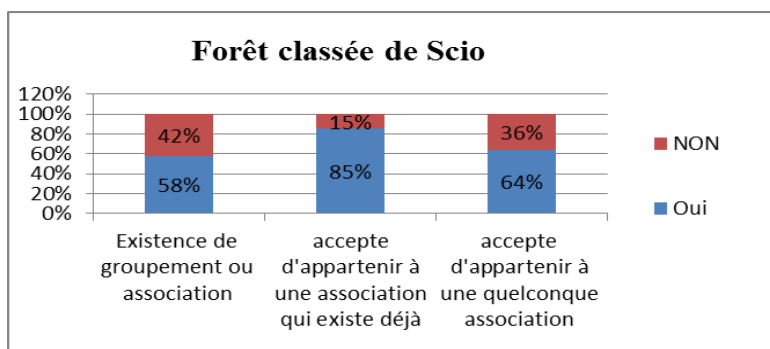


Figure 44



Ce graphique nous indique que dans la forêt classée de Duekoué, à 70 %, les enquêtés sont unanimes qu'il existe des groupements ou associations dans leur zone. Seulement 30 % des enquêtés soutiennent le contraire.

Dans la même zone, 72.52 % acceptent d'adhérer à une association qui existe déjà et 27.47 % disent non à cette proposition. Presque tous les enquêtés acceptent d'appartenir à une quelconque association. Ils représentent 90.79 %. Seulement 90.20 % disent non à cette proposition.

7- Développement et conditions de vie

Tableau 48 : Développement et améliorations des conditions de vie FC Duékoué

Ecoles et centres de santé	Eau potables et électricité	routes	Aides financières	Créations d'emplois	Déclassement de la forêt	Aides en matériels agricole
23%	15%	13%	8%	3%	33%	8%

Tableau 49 : Développement et amélioration des conditions de vie FC Scio

Ecoles et centres de santé	Eau potables et électricité	routes	Aides financières	Créations d'emplois	Déclassement de la forêt	Aides en matériels agricole
28%	15%	8%	10%	3%	28%	10%

Figure 45 et 46 : Représentation graphique des souhaits de développement et améliorations des conditions de vie

Figure 45

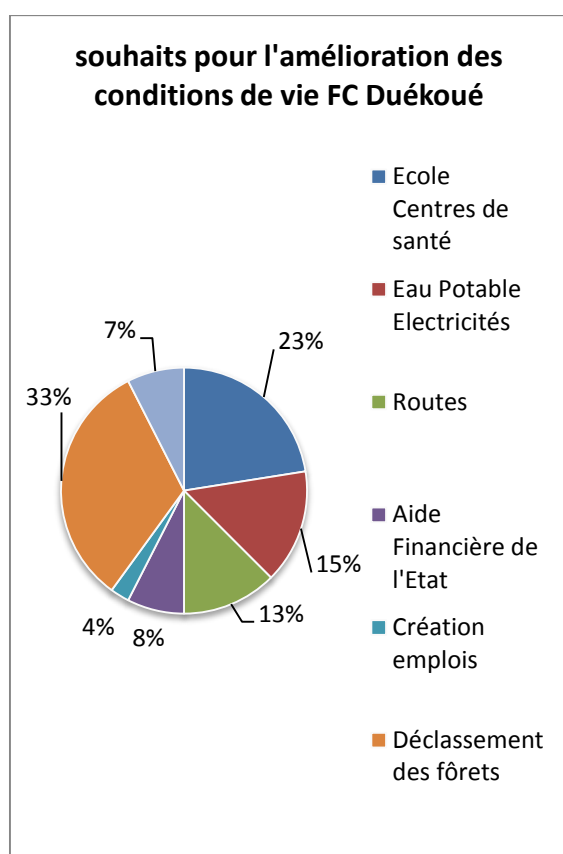
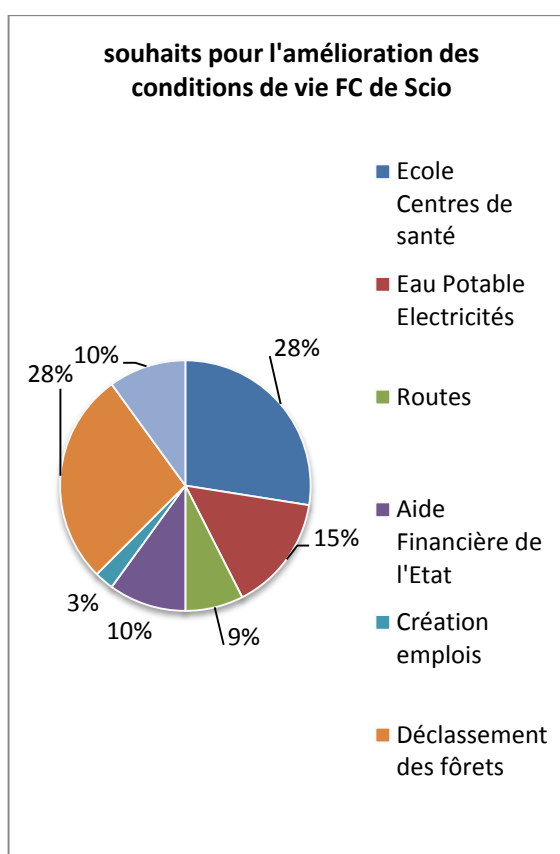


Figure 46



A l'analyse des graphiques, on constate que les exploitants des forêts classées de Duekoué et de Scio souhaitent que les forêts soit « déclassées ». 33 % ont exprimés ce souhait à Duekoué et 28 % à Scio. Pour le développement de leur localité et l'amélioration des conditions de vie, 23 % et 28 % respectivement dans la forêt classée de Duekoué et Scio souhaitent la construction d'écoles, 15% dans les deux zones souhaitent l'adduction d'eau et l'électrification de leur zone. Une proportion de 10% à Scio et 7% à duekoué désir avoir une aides financières .12 % et 7% respectivement à Duekoué et Scio souhaitent l'ouverture des voies pour faciliter l'évacuation¹⁰

de leurs produits. Une autre frange de 8% des exploitants de Duékoué et 10% de ceux de Scio désire une aide en matériel agricole. Une infime partie, 3% dans les deux zones souhaite la création d'emploi.

V. PRINCIPALES LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

1- PRINCIPALES LECONS APPRISES

L'étude socio-économique de base du projet « OIBT TICAD5 », menée auprès des populations riveraines des forêts classées de Duékoué et Scio révèle plusieurs enseignements :

a. Au niveau des informations générales sur les exploitants

- ✓ Les forêts classées de Duékoué et de Scio souffrent aujourd'hui d'une exploitation (destruction) abusive par les exploitants illégaux. Souvent avec la complicité des populations riveraines autochtones, des réseaux mafieux constitués pour la vente des terres en forêts classées ou avec l'implication de certains agents véreux de la SODEFOR ;
- ✓ Ces exploitants, en majorité allogènes (80.5%), ont commencé à s'installer entre les années 1968 et 1975. Par ailleurs, la majeure partie des exploitants est arrivée dans les années 1990 à 1999 (57.55%). Cette population s'est accrue avec l'avènement des différentes crises qu'a connu la Côte d'Ivoire ;
- ✓ Les exploitants ont une moyenne d'âge de 43.5 ans, cependant, l'étude a montré que cette population commence à être vieillissante, car les exploitants ayant plus de la moyenne d'âge représentent 62% de la population. En effet, avec la pression du déguerpissement exercée par la SODEFOR, les plus valides (les jeunes) préfèrent aller chercher de nouvelles parcelles ailleurs. Par contre les plus âgés ne peuvent plus se lancer dans de nouvelles aventures préfèrent rester sur place.

b. Au niveau socio-économique

- ✓ La taille moyenne des ménages des deux zones couverte par l'étude est de 10.83 personnes par ménage. Cet indicateur est largement supérieur à celui défini par OCHA (6.52 personnes par ménage) pour la région. La grande taille des ménages s'explique par le fait que les membres des ménages sont les principales sources de main d'œuvre pour les exploitants. Donc ils importent cette main-d'œuvre familiale ;
- ✓ La majorité des exploitants des deux zones n'a aucun niveau d'instruction, soit 62% de la population des zones visitées,
- ✓ Les exploitants tirent leurs revenus essentiellement des activités champêtres. Ainsi le revenu moyen mensuel de 62.5% des exploitants est supérieur à 100 000 FCFA et 33% des exploitants des zones étudiées ont un revenu mensuel qui entre 51 000 à 100 000 FCFA. Il apparaît donc clairement que la majorité des exploitants a un revenu substantiel de 2 à 5 fois au-dessus du seuil de pauvreté.
- ✓ Malgré ce pouvoir d'achat substantiel, les exploitants habitent des logements en banco et utilisent un mode d'éclairage est la lampe à pile.

c. Au niveau agricole

- ✓ Les principales activités exercées par les exploitants sont les travaux champêtres pour les hommes (98.5%) et les travaux ménagers pour les femmes (72.5%).
- ✓ Les cultures vivrières pratiquées sont essentiellement le maïs, le riz et l'igname. Ces cultures occupent les plus grandes superficies et représentent les plus grandes productions vivrières ;



- ✓ Les cultures de rentes, mobile essentiel de la présence des exploitants dans ces forêts classées occupent une place de choix dans travaux champêtres. Les différentes cultures pratiquées sont le cacao qui représente 51% des superficies occupées, devant le café et l'hévéa. La production moyenne du cacao des deux zones représente 68.75% des productions des cultures de rentes. La production du café est 26.5% et l'hévéa vient en dernière position avec 1.25% des productions.
- ✓ Le principal système de commercialisation des produits est la vente bord champ qui est pratiqué, 66% en moyenne dans les deux zones.
- ✓ Ces différentes cultures de rentes sont aujourd'hui confrontées à de nombreux problèmes dont les plus importants sont les maladies, les insectes, et l'appauvrissement des sols qui sont surexploités.
- ✓ Dans leur grande majorité, les exploitants ne sont pas favorable à un changement d'activités, ni du moins à l'abandon de leurs activités.

d. Au niveau de la connaissance sur l'agroforesterie

- ✓ 60% des exploitants dans les zones étudiées ont une connaissance sur l'agroforesterie, cependant 79.3% des exploitants des mêmes zones ne comptent pas l'adopter.
- ✓ Les forêts communautaires n'existent plus dans les deux zones selon l'avis des exploitants. Par ailleurs, les avis sur la création de forêts communautaires sont mitigés, 37.59% sont favorables à la création d'une telle forêt, 22.36% ne sont pas favorables et 38.79 n'ont donné aucun avis.

e. Au niveau de la vie associative

- ✓ Les exploitants enquêtés affirment à 65.26% qu'il existe des associations à caractère agricole et informelles pour la plupart. Aussi bien, la création de nouvelles associations répondant à leurs aspirations rencontre leur adhésion.

f. Au niveau du développement et l'amélioration des conditions de vie.

- ✓ Pour le développement et l'amélioration de leurs conditions de vie, les exploitants demandent l'aide de l'Etat dans la création d'infrastructures de développement, entre autres : les créations d'écoles et de centres de santé, l'adduction d'eau potable et l'électrification des zones, l'ouverture de routes, des aides financières, des aides en matériels agricole et la création d'emploi.
- ✓ Pour finir, les exploitants souhaitent le « déclassement des forêts classées ».

2. RECOMMANDATIONS

Au regard des difficultés rencontrées et des différents enseignements qui se dégagent de l'analyse des résultats des données collectées, il convient de faire un certain nombre de recommandations et de prendre des dispositions à divers niveaux pour la mise en œuvre efficace et la réussite du projet « OIBT TICAD5 ».

a. Le choix des villages pouvant abriter le projet

Au vu des TDR, le principal résultat attendu de cette étude est de proposer par ordre de priorité un certain nombre de village pouvant abriter le projet d'agroforesterie. Pour ce faire, Les focus group ont été des cadres d'échanges et d'analyses communautaires des stratégies à envisager



pour la mise en œuvre efficace du projet d'agroforesterie. A l'issue de ces échanges, il a été retenu comme critère de sélection des villages :

- ✓ Village disposant d'espace communautaire pouvant être utilisé pour la mise en œuvre du projet (bas-fonds, forêt communautaire, forêt individuelle mise à la disposition de la SODEFOR pour la réalisation du projet) ;
- ✓ Village disposant de groupements de femmes, de jeunes ou de groupements mixtes, et qui désirent diversifier leurs sources de revenus,
- ✓ Village qui ne bénéficie pas d'assistance d'autres structures partenaires au moment de l'étude.

La conjugaison de ces différents critères nous a permis de retenir les villages suivants dans le Tableau ci-dessous par ordre de priorité :

Ordre de priorité	Zone 1	Zone 2
1	Tobly bangolo	Bedy-goazon
2	Nanandi	Douedy guezon
3	Guezon	Zéaglo
4	Pona-ouinlo	Ziglo
5	Tien-oula	Guinkin

b. Au plan social

Pour la mise en œuvre efficace du projet, il faut qu'il soit adopté par les populations qui vont participer à sa réalisation. À cet effet, il faut sensibiliser les communautés villageoises surtout les autorités villageoises sur le bien-fondé de ce projet pour notre patrimoine forestier et surtout leur demander de soutenir l'équipe coordonnatrice du projet « OIBT TICAD5 » dans ses actions.

c. Au plan agricole

- ✓ Octroyer des parcelles reboisées à des personnes qui voudraient faire la production de vivriers, ce qui permettrait d'entretenir ces parcelles le temps que les arbres grandissent (système taungya déjà pratiqué par la SODEFOR);
- ✓ Il faut dans la mesure du possible assister les populations riveraines dans i) la création de forêts communautaires, ii) l'acquisition de semences de qualité et surtout iii) la création de semences améliorées dans les villages cibles de l'action ;
- ✓ En plus, il faut aider ces populations à la réhabilitation du petit élevage afin de diversifier les sources de revenus.

d. Au plan institutionnel

Pour l'atteinte des objectifs du projet et pour un impact durable la SODEFOR doit :

- ✓ Prendre des mesures rigoureuses et mettre en place des actions vigoureuses de destructions systématiques des plantations en forêt classée, suivie de reboisement intensif avec des essences forestières à haute densité ;
- ✓ Mettre en place des patrouilles militarisées équipées pour la surveillance des forêts classées ;
- ✓ Faire le suivi régulier de toutes les opérations de restauration par l'équipe pilote du projet ou une tiers structure jusqu'à la restauration complète des forêts ;
- ✓ Faire une évaluation a mis parcours du projet, afin de déceler les forces et faiblesses, relever les impacts du projet et réorienter les stratégies si possible.

VI. CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons retenir que les résultats des enquêtes nous montrent que les réalités dans les deux zones de l'étude sont presque similaires. Cela ne surprend guère car les exploitants rencontrés dans ces forêts classées sont majoritairement issus des mêmes communautés et ont les mêmes réalités sociologiques. Ils sont vieillissants comme nous l'avons également vu ; car avec la pression de déguerpissement exercée par la SODEFOR, les plus valides c'est-à-dire les jeunes préfèrent aller chercher de nouvelles parcelles ailleurs. Les plus âgés ne pouvant plus se lancer dans ces nouvelles aventures préfèrent rester sur place.

En plus, les ménages sont de grande taille (10.8) car les membres des ménages sont les principales sources de main-d'œuvre pour les exploitants qui en grande partie n'ont aucun niveau.

Ces exploitants arrivés pour la plus part dans les années 90 ont pour activité principale le travail de la terre qui leur donne un revenu moyen mensuel de plus de 100 000 FCFA. Malgré ce pouvoir d'achat substantiel, ils habitent en majorité des logements précaires faits en banco. Ils sont propriétaires du foncier lié à leurs logements et le principal mode d'éclairage de ces logements est la lampe à piles.

Les principales cultures vivrières pratiquées par les exploitants dans les deux zones sont le maïs, le riz et l'igname.

Quant aux cultures de rentes que nous pouvons considérer comme étant le mobile essentiel de leur présence en ces lieux, les principales sont le cacao, le café et l'hévéa. L'hévéa qui du point de vue superficie arrive après le cacao, ne l'est pas du point de vue production car les plantations d'hévéa dans les zones de l'étude sont encore très jeunes et donc pas toutes en production.

La principale source de revenu des exploitants qui est le cacao est confrontée à de nombreux problèmes dont les plus importants sont les maladies, les insectes et l'appauvrissement des sols qui sont surexploités.

Au niveau de la commercialisation, les exploitants préfèrent vendre leur production bord champ. Système de commercialisation qu'ils considèrent comme étant plus facile et avantageux. Pour la plus part, ils ont une connaissance de l'agroforesterie mais n'entendent pas l'adopter et sont en grande partie sceptiques quant à la création de forêts communautaires.

Il existe des associatives à caractère agricole mais informelles pour la plus part. La création de nouvelles associations répondant à leurs aspirations rencontre leur adhésion.

Pour le développement de leur localité et l'amélioration de leur condition de vie, les exploitants demandent l'aide de l'état dans la création d'infrastructures de développement et le déclassement des forêts.

Par ailleurs, pour la mise en place efficace du projet « OIBT TICAD5 » afin qu'il impact durablement, nous avons énuméré certain nombre de recommandations social, économique, agricoles et institutionnel.



BIBLIOGRAPHIE

- 1 Bernard Grais « Méthodes statistiques », économie module édition DUNOD
- 2 Louise Gaudreau, « évaluer pour évoluer, les étapes d'une évaluation de programme ou de projet », *les éditions Logiques, conseil scolaire de l'île de Montréal*
- 3 Mickaël Legros, Patrick Legros « Etudes de marché, approche socio-marketing », éditions ellipses
- 4 PAM « Manuel d' » évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence », première édition juin 2005.
- 5 Walder Masiéri, « statistique et calcul des probabilités, notions essentielles », éditions SIREY

Fraternité matin, parution du 03 février 2015, page 4 à 5.

ANNEXE 1 : TDR de l'étude socio-économique

TERMES DE REFERENCE POUR LES ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES FORETS CLASSEES DE DUEKOUE ET SCIO

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Société de Développement des Forêts, placée sous la tutelle technique et administrative du [Ministère en charge des Eaux et Forêts](#) et sous la tutelle économique et financière du [Ministère en charge de l'Économie et des Finances](#), reste le principal instrument de l'instauration de la politique forestière du gouvernement ivoirien. La SODEFOR demeure l'unique gestionnaire des 231 forêts classées en Côte d'Ivoire pour une superficie de 4 196 000 hectares. Elle se présente aujourd'hui comme une société d'État avec un [Conseil d'Administration](#), une [Direction Générale](#), 5 directions centrales, 2 départements, 9 centres de gestions et 48 unités de gestion forestière. Les Centres de Gestion bénéficient d'une décentralisation administrative, financière et technique qui leur donne une certaine autonomie.

Ainsi, les missions assignées à la SODEFOR sont les suivantes :

- Gérer et équiper les forêts et terres domaniales qui lui sont confiées par l'administration aux termes de conventions générales ou particulières ;
- Concevoir et mettre en œuvre les modèles de gestion aptes à permettre l'exécution du plan directeur forestier puis, progressivement, son autofinancement et le financement d'actions de développement régional ;
- Exécuter ou faire exécuter tous travaux relatifs à l'entretien, l'équipement ou la restauration des domaines forestiers publics ou privés ;
- Contribuer à l'organisation des zones rurales voisines des zones forestières qu'elle gère ;
- Valoriser son savoir-faire à l'extérieur de la Côte d'Ivoire ;
- Et d'une façon générale, participer à toute activité et étude se rattachant à l'objet social tel que décrit ci-dessus.

La SODEFOR dispose d'atouts et de perspectives managériales probantes dans une vision continue d'amélioration de la gestion de ses ressources matérielles et financières.

Cependant, les crises successives de la Côte d'Ivoire ont été préjudiciables à la SODEFOR.

En effet, la zone Ouest de la Côte d'Ivoire a été le théâtre de violents affrontements pendant les crises successives de 2002 à 2011. C'est la zone qui a payé un lourd tribut de la guerre, ce qui a engendré de nombreux déplacés internes et externes (Libéria, Ghana) et la création de camps de réfugiés dans les villes de DUEKOUE et de GUIGLO. Certaines populations, pour fuir la guerre, se sont installées dans les forêts classées détruisant ainsi le capital existant.

Les forêts classées de DUEKOUE (52 675 ha) et SCIO (88 000 ha) n'ont pas été épargnées, elles ont été littéralement pillées, des coupes sauvages et anarchiques y ont été opérées par des populations locales, les déplacés et les réfugiés. Il est donc urgent de prendre les dispositions nécessaires pour la reconstitution de tout ce patrimoine forestier perdu avec l'implication des populations riveraines (déplacées et /ou réfugiées). C'est la raison pour laquelle ce projet-ci a été soumis à l'OIBT pour financement.

Par conséquent, ce projet va consister à la réhabilitation de 2000 ha des terres forestières à travers l'établissement des plantations d'agroforesterie, avec l'implication des populations riveraines (déplacées ou réfugiées), à la production et à la distribution des semences et des plants forestiers de haute qualité aux populations riveraines, à l'octroi des travaux de sous-traitance aux populations riveraines et à la distribution de matériels de transformation pour la commercialisation des produits vivriers afin d'améliorer les conditions de vie de ces populations.

Avant d'entamer les activités citées ci-dessus, il est impératif de mener des enquêtes socio-économiques en vue de connaître l'état des lieux de la forêt, les personnes qui y vivent, les activités menées, les besoins réels des populations, les raisons pour lesquelles elles s'infiltrent dans les forêts de façon illégale. C'est pour répondre à toutes ces préoccupations que sont rédigés les présents termes de référence par la SODEFOR en vue d'assurer pleinement sa mission de gestion durable des forêts classées.



2. Objectif

L'objectif général de la mission est de réaliser « une étude socio-économique » dans les deux forêts classées et dans les villages environnants.

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet et en étroite collaboration avec les agents de la SODEFOR de Duékoué et Scio, le cabinet ou l'équipe de consultants devra recueillir les données socioéconomiques de 8 villages situés sur l'axe principal Guessabo-Duékoué et de 5 campements riverains de la Forêt classée de Duékoué d'une part, et de 13 villages situés sur l'axe principal Guiglo-Bloléquin et de 10 campements riverains de la Forêt classée de Scio (Guiglo) d'autre part.

La mission consistera à :

- **Recenser** tous les **chefs d'exploitation** propriétaires ou locataires de terres forestières ou agricoles dans le domaine rural ou "squattant" des terres dans les forêts classées de Duékoué et Scio ;
- Recenser les chefs d'exploitations agricoles ayant abandonné leurs activités et préciser dans quelles activités ils se sont reconvertis et le motif ;
- Faire le point sur l'état de fonctionnement ou d'avancement des **projets agricoles** antérieurs et en cours et au profit des dites populations ;
- Recueillir les **besoins et les souhaits** des chefs d'exploitation en matière de **développement** et d'amélioration de leurs conditions de vie ;
- Sonder les populations (Individus, groupements de jeunes et de femmes, etc) pour l'adoption de la **technique agroforestière, de la foresterie communautaire et de la vie associative (Coopérative et Champs-Ecole)**.

3. Résultat attendu

- Mettre à la disposition de la SODEFOR, une **base de données** relative à l'étude et un rapport final proposant par ordre de mérite, les villages et campements capables de bénéficier et d'abriter les activités du projet agroforestier.

4. Méthodologie à adopter et durée des travaux

Méthodologie

Dans son offre technique, le consultant devra proposer une méthodologie de travail assortie d'un chronogramme de travail. La méthodologie devra prendre en compte les étapes de la mission que sont :

- Etape 1 : élaborer les fiches d'inventaire ou d'enquête ;
- Etape 2 : sensibiliser les personnes à prendre en compte dans l'étude ;
- Etape 3 : recenser tous les **chefs d'exploitation** agricole, les campements, les spéculations agricoles en production et non en production et les superficies de terres non mises en valeur et disponibles pour un éventuel projet agroforestier ;
- Etape 4 : séance de restitution de l'étude à la SODEFOR ;
- Etape 5 : Rédaction du rapport final avec la prise en compte des recommandations de la séance de restitution.

Durée

La durée totale de l'étude est de **deux mois**. Cette période prend en compte la remise du rapport final.

5. Expertise Requise



- Un cabinet, une équipe de consultants et d'enquêteurs, une ONG ou un organisme exerçant dans le domaine social ou économique ;
- Des experts bac+5 en agronomie/foresterie, bac+4 en sociologie, bac+4 en économie ou toute autre formation universitaire ayant une relation avec la sociologie;
- Avoir une expérience pertinente dans l'élaboration des fiches d'enquêtes et dans la réalisation des enquêtes socio-économiques ;
- Avoir une connaissance de l'environnement forestier et des paysans clandestins et des problèmes rencontrés ;
- Connaître la sociologie des personnes déplacées ou réfugiées ;
- Avoir une approche pluridisciplinaire des problèmes sociaux et surtout concernant les paysans infiltrés dans les forêts classées ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone du projet (régions du Cavally et du Guémon), y avoir séjourné serait un atout majeur ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle en français ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

6. OBLIGATION EN MATIERE DE PILOTAGE ET DE RAPPORTS

Au démarrage de la mission, le consultant devra faire valider par la SODEFOR le chronogramme définitif de la prestation. Le consultant organisera selon les termes à arrêter avec la SODEFOR les modalités de pilotage de la prestation.

A la fin de la mission, la SODEFOR attend les livrables suivants :

- Un document synthétique d'analyse de la situation actuelle des deux forêts classées et des villages environnants (forces, faiblesses, recommandations/suggestions);
- Un rapport provisoire rédigé entièrement en français, et transmis à la SODEFOR sur support papier (format A4) et numérique (CD ROM contenant le(s) fichier(s) correspondant(s), sauvegardés aux formats Word et/ou Excel) ;

A la fin du temps imparti (après la séance de restitution), dix (10) copies du rapport seront adressés à la SODEFOR. Ce document final doit tenir nécessairement compte de toutes les remarques et observations formulées par la SODEFOR, lors de la séance de restitution.

La validation du rapport définitif se fera au cours d'une réunion de restitution et soumis au Comité de Direction pour approbation.

7. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à déposer, au plus tard, le 31 Janvier 2014, au siège de la SODEFOR, au bureau de la SODEFOR de Duékoué ou de Guiglo ou à transmettre par courrier électronique, aux adresses suivantes : Amonkou_vapi@yahoo.fr, amonkouyapie@sodefor.ci

Ils doivent être composés de :

- Le Curriculum Vitae du consultant en Chef ;
- Une lettre de motivation ;
- Une offre technique ;
- Une offre financière ;
- Une attestation de régularité fiscale.

N.B. : Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le 02 96 11 50 ou le 05 89 00 01



ANNEXE 2 : Questionnaire individuel

Questionnaire pour les études socio-économiques dans les forêts classées de Duekoué et Scio

N° du questionnaire :

Date de l'enquête :

Nom de l'enquêteur :

I. Identification du chef d'exploitation

I.1. Localité			
I.2 Village		Nom du village/campement	
Campement			
Localisation de l'habitation		<input type="checkbox"/> En Forêt classée	<input type="checkbox"/> A la périphérie
I.3. Nom et prénoms du chef d'exploitation			
Localisation de l'exploitation		En forêt classée	
		Dans la zone d'exploitation provisoire	
		Zone à déguerpir	Autre
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
I.4. Sexe		H <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
I.5. Nationalité			
I.6. Date et lieu de naissance			
I.7. Document d'identité et N°			
I.8. Contacts (si disponible) du chef d'exploitation			
I.9. Religion			

II.1.

	PDI	Retourné	Rapatrié	Resté sur place
Autochtone				
Allochtone				
Allogène				

(PDI : *Personne Déplacée Interne*)

II.2. Période de retour (Mois) :

II.3. Situation matrimoniale du chef de ménage

Marié Célibataire Polygame Veuf/Veuve

II.4. Personnes à charge



Nombre de personne dans le ménage

Genre	Nombre	Age (année)	Fonction/Activité
Hommes		0 à 5
		5 à 15.....
		15 à 20
		Sup. à 20
Femmes		0 à 5
		5 à 15.....
		15 à 20
		Sup. à 20

CARACTERISTIQUE SOCIOECONOMIQUE DU MENAGE DU CHEF D'EXPLOITATION				
Combien de personnes vivent dans votre ménage ?				
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun niveau			
	Primaire			
	Secondaire			
	Technique et professionnel			
	Supérieur			
Quel sont les activités économiques des membres de ménage ? (préciser selon le genre)	<i>Membre du ménage</i>		<i>Activités</i>	
Revenu mensuel du chef de ménage		(0 – 25 000)	(26 000 – 50 000)	(51 000 – 100 000)
Combien dépensez-vous pour (donnez une moyenne)		L'alimentation		
		Le transport		
		Les travaux agricoles		
		Soins médicaux		
		Autres		
		Epargne		

II.5. Age des enfants

0 à 5 ans.....
 5 à 15 ans.....
 15 à 20 ans.....
 Sup. à 20 ans.....

II.6. Nombre d'enfants scolarisés ou non

Primaire.....
 Secondaire.....
 Supérieur.....
 Nombre d'enfants non scolarisés.....
 Pourquoi ?

III. Situation sociale du chef d'exploitation

III.1



HABITATION ET EQUIPEMENT	
Type de logement	Bâtiment en dur (brique, tôle)
	Bâtiment en banco
	Baraque en bois
	Baraque métallique
Statut d'occupation du bâtiment	Propriétaire
	Locataire
statut d'occupation du foncier lié au bâtiment	Propriétaire
	Locataire
	Occupation provisoire
Date d'installation	
Mode d'éclairage du bâti	
Mode d'approvisionnement en eau	
Combustible de cuisine	Bois de chauffe
	Charbon
	Gaz
	Autre à préciser

PRODUCTION AGRICOLE				
Disposez-vous de terres cultivables ?			Oui	Non
Statut d'occupation de la terre		Propriétaire		
		Locataire		
		Occupation provisoire		
		Concession familiale		
Type d'agriculture pratiquée		Cultures de rente et superficies :		
		Cultures agricoles et superficies :		
De qui est composée votre main d'œuvre ?	Qualité de la main d'œuvre		Nombre	
	Membre du ménage			
	Manœuvres			
	Parents			
Distances champ – habitation				
Quels sont les systèmes de commercialisation des produits agricoles ?	Produits agricoles		Système de commercialisation	



III.2. Avez-vous cultivé cette année ? Oui Non

III.3. Si non, pourquoi ?.....

III.4. Si oui, cultures pratiquées et superficies.....

III.5. Rendement des productions des 2 dernières années :

Année	Cultures vivrières		Cultures pérennes	
	Cultures	Rendement	Cultures	Rendement
2012				

Année	Cultures vivrières		Cultures pérennes	
	Cultures	Rendement	Cultures	Rendement
2013				

III. 6. Avez-vous pour quelques raisons que ce soit, abandonné vos activités menées antérieurement au profit d'autres activités ? Oui Non

III.7. Si oui, dans quelle(s) activité(s) êtes-vous reconverti ?.....

III.8. Quels sont vos projets agricoles ?

- En cours de réalisation.....
- A réaliser dans un délai très proche (préciser la période de réalisation).....

- Problèmes liés à la production agricole (identification de trois problèmes prioritaires)

Problème	Manifestation	Solutions probables



--	--	--

IV. Connaissances sur l'agroforesterie

IV. 1. Avez-vous déjà entendu parler de l'agroforesterie ? Oui Non

IV.2. Si oui, que pensez-vous de cette technique culturale ? Bien Pas bien Ne sais pas

IV.3. Accepteriez-vous de l'adopter ? Oui Non

IV.4. Si non pourquoi ?.....

IV.5. Savez-vous qu'il existe des forêts à caractère communautaires dans votre village/campement ? Oui
 Non

IV.6. Si oui, ce type de forêt existe-t-il dans votre village/campement ? Oui Non

IV.7. Que pensez-vous de la création de ce type de forêt dans votre village/campement ?

Bien Pas bien Ne sais pas

V. Vie associative

V.1. Existe-t-il des groupements ou associations dans votre village/campement ? Oui Non

V.2. Si oui, appartenez-vous à un de ces groupements ? Oui Non

V.3. Accepteriez-vous d'appartenir à une quelconque association ? Oui Non

V.4. Si non pourquoi ?.....

VI. Développement et conditions de vie

VI.1. Quels sont vos souhaits pour le développement de votre localité ?.....

VI.2. Quels sont les besoins qui vont dans le sens de vos souhaits ?.....

VI.3. Pour l'amélioration de votre condition de vie, quels sont vos souhaits ?.....



.....

 VI.4. Quels sont les besoins qui vont dans le sens de vos souhaits ?.....

ANNEXE 3 : Focus group

QUESTIONNAIRE POUR LES ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES FORETS CLASSEES DE DUEKOUE ET SCIO

FOCUS GROUP

N° du questionnaire :

Date de l'enquête :

Nom de l'enquêteur :

I. Identification du groupe cible :

I.1. Date			
I.2. Localité			
Village		Nom du village/campement	
Campement			
Localisation du village/campement		En Forêt classée	A la périphérie
Contacts (si disponible) du chef de groupe ou d'un membre du groupe			

II.1.

CARACTERISTIQUE SOCIOECONOMIQUE DES MENAGES D'EXPLOITANTS

Combien de personnes vivent dans un ménage ? Niveau d'instruction des chefs de ménage d'une manière générale					
	Aucun niveau				
	Primaire				
	Secondaire				
	Technique et professionnel				
	Supérieur				
Ecole coranique					
Quel sont les activités économiques des membres de ménage ? (préciser selon le genre)	<i>Membre du ménage</i>		<i>Activités</i>		
Revenu mensuel moyen des chefs de ménage		(0 – 25 000)	(26 000 – 50 000)	(51 000 – 100 000)	(>100 000)
		L'alimentation			



Combien dépensent mensuellement les chefs de ménage. (donnez une moyenne)	Le transport	
	Les travaux agricoles	
	Soins médicaux	
	Autres	
	Epargne	

III. Situation sociale de manière générale des chefs d'exploitation

HABITATION ET EQUIPEMENT	
Type de logement	Bâtiment en dur (brique, tôle)
	Bâtiment en banco
	Baraque en bois
	Baraque métallique
Statut d'occupation du bâtiment	Propriétaire
	Locataire
statut d'occupation du foncier lié au bâtiment	Propriétaire
	Locataire
	Occupation provisoire
Mode d'éclairage des bâtiments	
Mode d'approvisionnement en eau	
Combustible de cuisine	Bois de chauffe
	Charbon
	Gaz
	Autre à préciser

PRODUCTION AGRICOLE		
Type d'agriculture pratiquée		Cultures de rente et superficies :
		Cultures vivrières et superficies :
De qui est composée la main d'œuvre de manière générale ?	Qualité de la main d'œuvre	Nombre
	Membre du ménage	
	Manceuvres	
Quels sont les systèmes de commercialisation des produits agricoles ?	Produits agricoles	Système de commercialisation

- Problèmes liés à la production agricole (identification de trois problèmes prioritaires)



Problème	Manifestation	Solutions probables

IV. Connaissances sur l'agroforesterie

IV. 1. Avez-vous déjà entendu parler de l'agroforesterie ? Oui Non

IV.2. Si oui, que pensez-vous de cette technique culturale ? Bien Pas bien Ne sais pas

IV.3. Accepteriez-vous de l'adopter ? Oui Non

IV.4. Si non pourquoi ?.....

IV.5. Savez-vous qu'il existe des forêts à caractère communautaires ? Oui Non

IV.6. Si oui, ce type de forêt existe-t-il dans votre localité ? Oui Non

IV.7. Que pensez-vous de la création de ce type de forêt dans votre localité ?

Bien Pas bien Ne sais pas

V. Vie associative

V.1. Existe-t-il des groupements ou associations dans votre localité ? Oui Non

V.2. Ces groupements ou associations sont-ils reconnus ? Oui Non

V.3. Accepteriez-vous d'appartenir à une quelconque association ? Oui Non

V.4. Si non pourquoi ?.....



VI. Développement et conditions de vie

VI.1. Quels sont vos souhaits pour le développement de votre localité ?.....

.....
.....

VI.2. Quels sont les besoins qui vont dans le sens de vos souhaits ?.....

.....
.....
.....
.....

VI.3. Pour l'amélioration de votre condition de vie, quels sont vos souhaits ?.....

.....
.....

VI.2. Quels sont les besoins qui vont dans le sens de vos souhaits ?.....

.....
.....
.....
.....